



Ambassade d'Israël



Actes du colloque

Enracinement et ouverture III

Plaidoyer pour le dialogue interreligieux

Dakar, les 6 et 7 décembre 2011

Fondation Konrad Adenauer

Dakar

Sommaire

page

Programme du colloque	3
Rapport général	5
Allocution de Madame Kolb	11
Allocution du Sénateur Sidy Dieng	15
Religion et développement social, Dr. Hermann Kues	17
Le dialogue judéo-chrétien, Dr. Bakary Sambe	22
Islam et développement social, Prof. Moussa Fall	26
Développement social dans la religion Diola, Dr. Odile Tendeng Weidler	34
Contribution de Tino Aristide Adediran	44
Contribution du vicaire épiscopal Abbé Léon Diouf	46
Conclusions du plaidoyer III, Abbé Léon Diouf, Yousofa Wade	52
« Notre société a besoin d'orientation », thèses et réflexions de l'œuvre du Dr. Hermann Kues	57

Programme du colloque

Mercredi 7 décembre 2011

09h00 **Cérémonie d'ouverture officielle**

Andrea Kolb, Représentante Résidente Fondation Konrad Adenauer,
Dakar

Sénateur Sidy Dieng, Président de Asecod

Prof. Saliou Ndiaye, Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop

S.E. Moustapha Cissé, Khalife de Pire

**S.E. Mgr. Louis Mariano Montemayor, Nonce Apostolique de
Dakar**

S.E. M. Henri Antoine Turpin, Ambassadeur du Sénégal en
Allemagne

S.E. M. Madame Awa Ndiaye, Ministre d'Etat, Ministre de la Culture,
du Genre et du Cadre de vie

09h30 Pause café

10h00 **Communication : La doctrine sociale de l'église et le
développement social**

Dr. Hermann Kues, Honorable député secrétaire d'état
parlementaire, Berlin

10h30 Débats

Modération: Prof. Eugénie Aw

11h00 **Communication : Islam et développement social**

Prof. Moussa Fall, Islamologue à l'Université de Pire

Communication : Relations entre Judaïsme et Islam

Dr. Bakary Sambe, Islamologue et politologue

11h45 Débats

Modération : Prof. Mbaye Thiam

13 h00 Déjeuner

14h30 **Communication : La conception du développement social dans la religion diola**

Mme Odile Tendeng, Docteur en Linguistique

15h00 Débats

Modération : Prof. Kiné Camara

16h00 **Voies et moyens pour faire conjuguer les efforts des acteurs des différentes religions**

Abbé Léon Diouf

Synthèse

Prière œcuménique et cérémonie de clôture

19h00 Petite collation

Rapport général

Mercredi 7 décembre 2012

« Plaidoyer pour le dialogue interreligieux III.

Religions et développement social. Quelles voies préconisent révélées et les religions africaines »

C'est le thème que la Fondation Konrad Adenauer et ses partenaires, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l'Ambassade d'Israël et l'Association sénégalaise de coopération décentralisée ont choisi pour le colloque qui s'inscrit dans la perspective « Plaidoyer pour le dialogue interreligieux » dont c'était la troisième édition.

Pour commencer, la Représentante Résidente de la FKA a esquissé brièvement une présentation de la Fondation Konrad Adenauer à l'intention de ceux qui ne la connaissent pas encore. La Fondation Konrad Adenauer est une fondation politique allemande. Elle porte le nom de Konrad Adenauer, le premier chancelier de la République Fédérale d'Allemagne qui fut un des politiciens les plus marquants et importants de son époque. C'est grâce à la politique de Konrad Adenauer que la démocratie et la liberté ont pu s'ancrer solidement en Allemagne après cette période la plus sombre de notre histoire, le troisième Reich. C'est grâce aussi à Adenauer que l'Allemagne a été intégrée dans la communauté des pays occidentaux démocratiques et que l'économie sociale de marché a été instaurée. La Fondation Konrad Adenauer a été fondée après la seconde guerre mondiale avec l'objectif de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme la liberté et l'état de droit. Dans le contexte de la coopération internationale, elle soutient aujourd'hui des projets dans plus de 120 pays du monde. Les bases de nos activités sont les idéaux et Enracinement et Ouverture – Plaidoyer pour le dialogue interreligieux convictions de la démocratie chrétienne : solidarité, liberté de l'individu, justice sociale, droits de l'homme, démocratie. Il va de soi que la doctrine sociale de l'église a largement inspiré le programme politique de la démocratie chrétienne en Allemagne.

Au Sénégal, la Fondation a commencé ses activités en 1976.

Dans son discours de bienvenue, lors de la cérémonie d'ouverture officielle, Mme Andrea Kolb fait l'état des lieux et campe le sujet et définit la situation en ces termes « La politique doit basée sur un fondement de valeurs. Une politique met en place centrale la dignité de l'homme, la solidarité et la justice. Les cinq principes de la doctrine sociale de l'église (personnalité, responsabilité du bien commun, solidarité, subsidiarité et durabilité) illustrent bien un tel fondement pour une politique motivée par le sens de responsabilité chrétienne.»

Mme Andrea Kolb affirme que le choix du thème n'est pas un hasard, il découle de la préoccupation de la FKA, le dialogue des religions étant la visée de celle-ci.

Elle salue entre autres l'attachement au dialogue interreligieux, de Son Excellence Moustapha Cissé ancien Ambassadeur du Sénégal dans nombreux pays arabes et actuel Khalife de Pire une cité sise dans la région de Thiès et reconnu pour son caractère religieux.

Mme Andrea affirme avoir choisi le Sénégal comme pays adoptif, choix que ses hôtes sénégalais ont magnifié. C'est pourquoi, le 5 décembre 2011, à l'occasion de la cérémonie de sa réception en tant que nouvelle représentante résidente de la Fondation Konrad Adenauer à Dakar, en remplacement de Monsieur Stefan Gehrold qui a dirigé les destinées de la fondation avec un énorme succès, Mme Kolb n'a pas manqué d'exprimer son souhait pour les Sénégalais de passer l'élection présidentielle prévue le 26 février 2012, en paix. Car elle a confiance au Sénégal, pays de téranga qui se manifeste par le dialogue, la solidarité et la concorde.

Le Sénateur Sidy Dieng, président d'ASECOD

Depuis la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, juifs, chrétiens et musulmans ont senti la nécessité de se rapprocher les uns aux autres, selon Sidy Dieng.

Pour le Sénateur Sidy Dieng, le Sénégal est une terre de paix, de rencontres, de cultures et de dialogue. Il rappelle que l'Etat sénégalais postcolonial est laïc. La laïcité est inscrite dans la Constitution, la Loi fondamentale. Elle s'inspire de la loi française de 1905. Aussi mentionne Sidy Dieng la différence qu'il y a entre la constitution française et celle du Sénégal, en reprenant l'expression du Cardinal Théodore Adrien Sarr, de « Laïcité positive ». Le Sénégal est l'un des rares pays africains où on trouve des cimetières mixtes. C'est le cas par exemple à Ziguinchor. A Joal Fadiouth, mosquée et église sont régulièrement entretenues par des chrétiens et des musulmans. Premier Sénégalais élevé à la dignité cardinalice, Monseigneur Yacinthe Thiandoum ne cessait de rappeler qu'il avait, dans sa famille, des frères et soeurs de confession musulmane. C'est tout cela, le charme de l'exception sénégalaise.

Le Khalife de Pire, Excellence Moustapha Cissé, quant à lui, rend un vibrant hommage à la FKA pour le choix du thème donné à ce colloque, troisième du genre. Il se félicite des efforts que le Sénégal a consenti pour un vrai dialogue intrareligieux et interreligieux. Son constat selon lequel le Sénégal est un grand acteur du dialogue interreligieux est confirmé par Son Excellence Gidéon Behar, ancien Ambassadeur d'Israël au Sénégal, lors de la deuxième édition tenue les 14 et 15 décembre 2010 et qui avait pour thème

Enracinement et Ouverture pour le plaidoyer interreligieux. Selon Son Excellence Gid on Behar, le mod le s n galais du dialogue interreligieux doit  tre export  pour  tre connu du monde entier. Il constate que ce genre th me est emprunt  au feu Pr sident po te L opold S dar Senghor et  galement par le message de paix que le colloque souhaiterait v hiculer.

Pour Moustapha Ciss , la paix est le socle du d veloppement social. Il fustige les situations conflictuelles dans des pays d'Afrique. Son Excellence d clare que les livres sacr s des trois religions r v l es ont affirm  que tous les probl mes dans les soci t s des hommes peuvent trouver une solution par le dialogue. Il rappelle que la premi re h gire a eu lieu en Abyssinie en Ethiopie. Il fait aussi mention du connaisseur Malouf comme r f rence pour appeler au dialogue.

Mgr Louis Mariano Montemayor, Nonce apostolique de Dakar, magnifie le choix du th me, en interrogeant les propos du Pape lors de sa visite au B nin, o  il fustige les violences en terre africaine. Il soutient l'initiative du colloque et pense que le dialogue doit  tre surtout un dialogue de vie, un dialogue dans l'action pour la d fense de la vie humaine et non pour l'exclusion   cause de la croyance. Le dialogue entre th ologiens permet des  changes d'exp rience

Il axe son analyse sur le r le de l' glise au service de la r conciliation, de la justice et de la paix.

Comme toute les autres religions r v l es et non r v l es, le Christianisme est une religion de paix, car l'humanit  est par essence  prise de Paix. C'est par ces propos que Mgr Louis Mariano Montemayor, Nonce apostolique de Dakar, a commenc  son discours pour d montrer combien de fois le Christianisme porte une importance   la question du dialogue pour une paix durable. Il a rappel  que la r conciliation, la paix et la justice en Afrique, continent secou  par des conflits   caract re politiques ethnique ou encore religieux comme le cas du Nig ria qui en est une parfaite illustration,  taient les th mes du synode africain de 2009, tenu au Vatican.

Mgr de continuer que le choix du th me pour cette troisi me  dition du plaidoyer pour le dialogue interreligieux, regorge d'une importance capitale.

Le professeur Abdoul Aziz K b , repr sentant du recteur de l'UCAD, professeur Saliou Ndiaye, salue la pr sence de Mr Moustapha Ciss , Khalife de Pire, en faisant savoir le r le que ce dernier joue dans la localit  de Pire,   savoir le caract re du Mouvement de la Fraternit  musulmane de Pire qui regroupe les musulmans de toutes les confr ries et les musulmans qui n'appartiennent   aucune confr rie. Ceci pour dire que le dialogue intra-

religieux existe chez les musulmans sénégalais et Mr Cissé en est un acteur. Mr Kébé transmet les salutations de recteur et sa satisfaction pour le choix du thème qui est d'un grand intérêt pour l'université, car il peut être l'objet de pistes de réflexion pour les étudiants et les universitaires.

Kébé fait savoir que le dialogue n'est ni polémique ni conquête, mais c'est plutôt « la recherche de soi dans l'autre »

Mr Senghor, directeur de cabinet de Mme la ministre Awa Ndiaye, ministre d'Etat, ministre de la culture, du genre et du cadre de vie, a pris part à cette auguste assemblée au nom de Mme la ministre. Selon lui, l'histoire du Sénégal plaide pour un dialogue culturel. Ce dialogue favorise la bonne entente. Il revient sur la laïcité du Sénégal, une laïcité qui n'écarte pas les religions. Il salue aussi l'implication des guides religieux dans ce dialogue et déclare que le Sénégal est un modèle. Il salue la FKA, pour l'organisation de ce forum, car dialoguer c'est maintenir la paix. Par conséquent, ce qui nous unit est plus important que ce qui nous désunit. Le thème invite toutes les autorités étatiques et les conclusions qui en découlent sont attendus avec intérêt.

Dr Herman Kues, honorable député Secrétaire d'Etat parlementaire allemand, fait part de sa conviction que les religions peuvent participer pleinement au développement social. Il prend l'exemple sur lui-même, en faisant savoir qu'il est chrétien allemand et affirme son sentiment à l'aise parmi des gens d'autres religions dans cette assemblée. L'intervention de l'honorable député est axée sur la doctrine sociale de l'église et le développement social.

Herman Kues offre une grille d'analyse portant sur l'apport de la doctrine sociale dans le développement de la société avec les défis majeurs dont elle souffre aujourd'hui, dans un contexte de la mondialisation. Il insiste sur certains points qui lui semblent être fondamentaux, à savoir que l'idée directrice de la doctrine sociale de l'église est la priorité du bien commun devant l'intérêt individuel. L'égoïsme de certains individus est un poison pour la société, l'idée de la subsidiarité et du sens de la communauté. Mr Kues est revenu de façon très détaillée sur les principes que l'individu est appelé à respecter pour la bonne marche de la société. A cet effet, il insiste sur la notion d'éthique qui doit être le fondement du comportement de l'homme. Kues met l'homme en garde tout au long de son discours, contre tout ce qui peut entraîner la violence ou la corruption. Il a incité à la justice, à la solidarité, au dialogue et à la morale qui constituent aujourd'hui le socle de la vie humaine. Selon Kues, le travail sérieux et de façon axée sur les règles est un about pour tout individu de participer au développer de sa société et fait savoir aussi que le développement économique doit tenir compte de du bien-être de l'homme.

Le professeur Bacary Samb, enseignant à Bruxelles aussi a pris part à l'événement. Il intervient sur la question du dialogue judéo-musulman. Le premier constat pertinent que le professeur a fait, c'est que ce thème a tendance à être laissé en rade, alors qu'il revêt d'une importance capitale, dès lors qu'il y a, des villes à portée religieuse où on peut trouver une cohabitation entre communautés appartenant aux doctrines des trois religions révélées. Il veut nommer les cas de Jérusalem et de Sarajevo, qui en sont une illustration. Le professeur s'est focalisé sur toute une panoplie de versets coraniques, pour montrer la place que Dieu même a accordée à la question de dialogue, dans une communauté humaine.

Le professeur pose la question de savoir si entre l'Islam et le Judaïsme en tant religions, il y a un conflit ?

L'Islam et le Judaïsme s'investissent dans une dynamique qui initie des voies conduisant vers un dialogue réel. Bacary conclut qu'un dialogue est possible en disant qu'il faut construire des ponts entre les religions au lieu des murs. Il invite par conséquent à une ouverture en créant des liens entre elles. Il conclut par cette idée que selon laquelle un véritable dialogue est l'un des moyens de prévention de conflits.

Moussa Fall, islamologue à l'université de Pire introduit la thématique « Islam et développement »

L'islamologue interroge l'Islam dans toutes ses dimensions sociopolitique et sa capacité à participer au développer social, « Il n'y a pas de contrainte dans la religion, Coran ». C'est à ce verset qu'il a fait allusion. Il insiste sur la notion de salam qui signifie en arabe la paix. Il déclare par ailleurs que la salutation chez les musulman « as-salam » invite à la paix.

La Kaba, pierre noire à la Mecque qui est symbole religieux est un symbole de paix.

Il a défini les pôles de développement en Islam. Premièrement, l'ordre moral, deuxième pôle, la construction du monde en faisant savoir que l'homme n'est pas le seul être de la vie et troisièmement, la réforme de la vie en permanence. Il conclut qu'il n'y a pas de distinction entre le spirituel et le temporel. Il invite aussi à la solidarité et au dialogue « la communication ».

Pour terminer, c'est le tour de Odile Tendeng

Mme Tendeng introduit le thème « la conception du développement social dans la religion diola »

Selon Mme Tendeng, l'organisation de la société sous la tutelle de la religion participe au développement de la société. Elle magnifie la manière dont se fait l'éducation en milieu diola. Dans cette société, à l'avis de la conférencière, l'excision est formellement interdite par la religion diola. Elle conclut que le secret de cette harmonie puise ses bases dans les lieux de culte qui constituent un cadre d'échange. Dans son discours, Mme Odile a tacitement mentionné que la parité a existé en société diola avant la lettre.

Samuel Huntington dans son fameux ouvrage intitulé « **le Choc des Civilisations** », déclare :

« Si le 19^{ème} siècle a été marqué par les conflits des Etats-nations et le 20^{ème} par l'affrontement des idéologies, le siècle prochain verra le choc des civilisations car les frontières entre cultures, religions et races sont désormais les lignes de fracture. » (notre commentaire en tant que rapporteur).

Les interventions des différents conférenciers, riches en enseignement, de part leur clarté et leur précision ont bien abordé cette thématique voire même tiré au clair l'affirmation de cet auteur américain dont l'ouvrage défraye les débats d'ordre international.

Souleymane BA, étudiant à l'Université
Cheikh Anta Diop de Dakar
Au département d'histoire-

Enracinement et ouverture III
Plaidoyer pour le dialogue interreligieux

Dakar, les 6 et 7 décembre 2010

Allocution de Mme Andrea Kolb,
Représentante Résidente de la Fondation Konrad Adenauer

Excellence, Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la culture, du genre et du cadre de vie,

Excellence, Monsieur le Nonce Apostolique de Dakar,

Excellence, Monsieur Moustapha Cissé, Ambassadeur du Khalife de Pire,

Monsieur le Sénateur Sidy Dieng,

Monsieur le Secrétaire d'état parlementaire, l'honorable député allemand Dr. Kues,

Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne,

Monsieur le Professeur Abdoul Aziz Kébé, Représentant du Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop,

Honorables Sénateurs,

Honorables Députés,

Chers collaborateurs de l'Ambassade d'Israel à Dakar,

Eminents conférenciers,

Messieurs les représentants des communautés, congrégations et confréries religieuses du Sénégal,

Honorables invités,

Chers participants,

Au nom de la Fondation Konrad Adenauer, je vous souhaite la bienvenue au colloque
international « **Enracinement et ouverture III**

Plaidoyer pour le dialogue interreligieux »

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation de réfléchir ensemble sur le sujet du dialogue interreligieux.

Mes remerciements sincères s'adressent à nos partenaires, l'Ambassade d'Israël, L'Université de Dakar et ASECOD, ainsi qu'à tout le comité scientifique de préparation du colloque. Un très grand merci s'adresse à notre expert venu d'Allemagne, le Dr. Kues, qui a bien voulu faire des milliers de kilomètres pour participer à nos travaux. Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Madame le Ministre d'Etat Awa Ndiaye qui soutient la Fondation Konrad Adenauer de près et de loin depuis des années.

A présent, je voudrais bien parler brièvement de la Fondation Konrad Adenauer à l'intention de ceux qui ne la connaissent pas encore.

La Fondation Konrad Adenauer est une fondation politique allemande. Elle porte le nom de Konrad Adenauer, le premier chancelier de la République Fédérale d'Allemagne qui fut un des politiciens les plus marquants et importants de son époque. C'est grâce à la politique de Konrad Adenauer que la démocratie et la liberté ont pu s'ancrent solidement en Allemagne après cette période la plus sombre de notre histoire, le troisième Reich. C'est grâce aussi à Adenauer que l'Allemagne a été intégrée dans la communauté des pays occidentaux démocratiques et que l'économie sociale de marché a été instauré.

La Fondation Konrad Adenauer a été fondée après la seconde guerre mondiale avec l'objectif de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, la liberté et l'état de droit. Dans le contexte de la coopération internationale, elle soutient aujourd'hui des projets dans plus de 120 pays du monde.

Les bases de nos activités sont les idéaux et convictions de la démocratie chrétienne : solidarité, liberté de l'individu, justice sociale, droits de l'homme, démocratie. Il va de soi que la doctrine sociale de l'église a largement inspiré le programme politique de la démocratie chrétienne en Allemagne.

C'est avec une grande joie que nous organisons ce dialogue interreligieux avec nos partenaires. Le choix du thème reflète clairement une des priorités de la Fondation Konrad Adenauer et du Gouvernement du Sénégal : le dialogue et la communication entre les différentes religions et cultures.

Le Sénégal est connu comme étant un pays modèle de dialogue interreligieux. Il existe, dans la société actuelle, une multitude d'initiatives pour promouvoir le dialogue entre les religions. La Fondation Konrad Adenauer s'inscrit dans cette dynamique en organisant des fora, des formations et des publications.

Religion, ce terme vient du latin « religere » et signifie « lier », « faire un lien ». En effet, la religion est conçue en tant que lien entre Dieu et les hommes, et cette définition est valable pour toutes les religions. Cependant, nous pouvons constater que souvent, la religion lie également les hommes, qu'elle crée des relations entre les hommes. Elle leur donne l'occasion de prier ensemble, de communier, d'œuvrer pour la paix et la justice.

La religion relie les hommes à Dieu et entre eux, elle est donc un facteur de cohésion. Mais que se passe-t-il avec les croyants d'autres religions ? Certaines tendances dans notre monde actuel nous donnent l'impression que les religions sont un facteur de division qui peut provoquer des incompréhensions, des agressions, des haines, voire des guerres. Dans bon nombre de situations, la religion sert aujourd'hui, et a servi dans l'histoire, comme prétexte à d'autres fins : soif du pouvoir, cupidité de terres, de ressources, d'argent, prétexte inventé par des gouvernants irresponsables, sans scrupules, monstrueux. En effet, il est monstrueux d'utiliser la religion, les religions qui devraient unir les hommes pour les diviser. Diviser pour régner.

Au Sénégal, Dieu merci !, les religions ne sont aucunement facteur de division, bien au contraire. Le Sénégal est un des rares pays dans notre monde actuel que l'on met toujours en avant pour prouver qu'une cohabitation harmonieuse et fructueuse entre les peuples et entre les fidèles de différentes religions est possible, est réalisable. Les

Sénégalais de tous bords vivent dans une parfaite communion, ceci est visible par exemple lors des fêtes religieuses auxquelles les fidèles des autres religions sont toujours associés d'une manière ou d'une autre.

Durant toute son histoire, le Sénégal a été un vivier de personnes et de groupes qui ne cherchent qu'à réaliser, à vivre et à conserver cet esprit de communion et de cohabitation harmonieuse et conviviale, cet esprit d'échange et d'inspiration mutuelles. Cependant, le Sénégal n'est pas une île dans les mouvances du temps, et il n'est pas exclu que certaines tendances néfastes, existantes sous d'autres cieux, prennent pied au Sénégal. Par le biais des techniques de communication et d'information modernes, les jeunes Sénégalais ont accès à toutes les sources, malheureusement aussi aux éléments qui veulent semer la haine et la destruction.

Il est d'une extrême importance d'être vigilant et de prendre les devants afin que le Sénégal ne connaisse jamais des situations comme certains pays de la sous région. C'est dans cette perspective que nous avons pris l'initiative d'organiser notre colloque. Pour paraphraser Senghor que nous appelons « Apôtre du dialogue entre les religions et les cultures », il faut être enraciné dans sa propre culture et religion afin de pouvoir s'ouvrir librement et sans préjugés à la religion et à la culture de l'autre. Comme les autres années, nous allons offrir aussi une tribune aux religions traditionnelles, en l'occurrence la religion diola. Ces dernières sont souvent omises ou oubliées quand on parle de religions, mais elles constituent la base de la profonde religiosité du peuple sénégalais. En effet, les religions traditionnelles du Sénégal n'ont absolument rien à faire avec ce que certains méprisent comme du fétichisme. Elles sont monothéistes et possèdent les attributs donnés aux religions révélées.

Soulignons que nous allons étudier un aspect très concret de la cohabitation religieuse cette-fois ci : nous allons analyser la relation entre religion et développement social. Je suis heureux de pouvoir souhaiter la bienvenue aujourd'hui à des éminentes personnalités venues, particulièrement le secrétaire d'état parlementaire allemand Dr. Hermann Kues, qui nous donnera une conférence sur la doctrine sociale de l'église dans le contexte actuel. Je remercie également nos conférenciers Moussa Fall qui parlera sur l'Islam et développement social et Madame Odile Tendeng avec son équipe qui s'est penché sur le développement social dans la religion diola.

Le seul bémol aujourd'hui est le fait que notre conférencier d'Israël, l'honorable député et Rabin Haim Amsalim n'a pas pu faire le déplacement, un contre temps intervenu et indépendant de sa volonté, qui nous met dans la situation d'un dialogue réduit cette année. Cependant, nous vous promettons que l'année prochaine, nous serons au complet de nouveau.

Je remercie l'Ambassadeur du Khalife de Pire, Excellence Moustapha Cissé, qui a bien voulu venir ici avec une forte délégation, ce qui témoigne de son attachement au dialogue interreligieux. Je remercie très cordialement aussi son Excellence Monsieur le Nonce apostolique qui, comme l'année passée, a tenu à assister personnellement à cet événement du dialogue interreligieux. Tous mes remerciements vont à Madame Awa Ndiaye, Ministre d'Etat, Ministre de la culture, du genre et du cadre de vie, qui a fait le déplacement, malgré son emploi de temps très chargé, pour présider notre séance. Je ne vais pas oublier évidemment nos partenaires et amis, l'Ambassade d'Israël et ses collaborateurs, le diocèse de Dakar, l'université de Dakar représenté par le chef du

département d'Arabe M. Abdoul Aziz Kébé, l'Asecod avec le Sénateur Sidy Dieng. J'espère que je n'ai oublié personne, sinon je voudrais vous remercier tous qui êtes venus ce matin de participer au dialogue interreligieux troisième édition qui jettera les jalons d'une nouvelle vision du dialogue et de la cohabitation interreligieuse en Afrique, nous l'espérons.

Que Dieu bénisse cette rencontre. Je vous remercie de votre attention.

Colloque international sur le Dialogue interreligieux

Mercredi 07 Décembre 2011

Discours du Sénateur Sidy DIENG, Président ASECOD

Excellence Madame la Ministre d'Etat Awa NDIAYE,

Excellence Monsieur le Secrétaire d'Etat Parlementaire Allemand Dr Hermann Kues,

Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne au Sénégal,

Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Sénégal en Allemagne,

Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Israël, Dr Eli Ben-Tura,

Excellence Monsieur Moustapha Cissé, Khalife de Pire,

Excellence Mgr. Louis Mariano Montemayor, Nonce Apostolique,

Madame la Représentante Résidente de la Fondation Konrad Adenauer, Andrea Kolb,

Monsieur le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop,

Distingués Professeurs,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Il y a seulement deux jours, l'honorable Député le Secrétaire d'Etat parlementaire **Dr Hermann Kues**, dont nous saluons la présence, et le Médiateur de la République, le Professeur Serigne Diop, procédaient à l'introduction solennelle de la nouvelle Représentante Résidente de la Fondation Konrad Adenauer, **Madame Andrea Kolb**, à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre pays, qu'elle a déjà choisi comme pays d'adoption, le Sénégal. Elle s'est empressée d'ailleurs de préciser, quand je l'ai interpellée, que le Sénégal est son premier pays. Je saisis cette occasion pour rendre un hommage mérité à son Adjointe l'infatigable Ute Bocandé et toute l'équipe de la Fondation.

Mesdames, Messieurs, nous ne cesserons jamais de le dire, le Sénégal est terre de paix, de rencontre, d'ouverture, de respect de la différence, de respect mutuel.

Le Président Léopold Sédar Senghor ne cessait de parler et de magnifier le **Droit à la différence**. Catholique, il présida, de 1960 à 1980 (20 ans) aux destinées d'un Sénégal à forte majorité musulmane. Il n'y eut cependant jamais de problèmes.

Le Sénégal est l'un des rares pays au monde où on trouve des **Cimetières mixtes**, à l'exemple de **Ziguinchor** et de **Joal-Fadiouth**.

Dans beaucoup de familles sénégalaises, on trouve des musulmans, des chrétiens et des adeptes de religions dites traditionnelles vivant en harmonie.

Feu le **Professeur Ki-Zerbo** ne cessait de prodiguer de belles et pertinentes leçons, quand il conseillait aux jeunes générations d'avoir le courage d'assumer tout notre passé et d'oser, sans aucun complexe, affronter le futur.

Nous sommes à la croisée des chemins avec de multiples et énormes défis à relever dans tous les domaines.

En effet, c'est la troisième fois que nous organisons, **la Fondation Konrad Adenauer, l'Université Cheikh Anta Diop, l'Ambassade d'Israël et l'ASECOD**, ce grand événement autour d'un Plaidoyer pour le Dialogue interreligieux.

Il s'agit là d'un souffle nouveau qui a été à l'origine d'importantes rencontres dans le monde, à travers des ONG, des Institutions internationales et même au niveau des Etats.

S'agissant de notre association, ASECOD, que j'ai l'honneur de diriger et qui exerce depuis très longtemps un partenariat privilégié avec la **Fondation Konrad Adenauer**, elle est fondée depuis Décembre 1969 par une première dénomination de « Club Culturel Konrad Adenauer » en hommage au premier Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, dont le premier Président du Sénégal Léopold Sédar Senghor était le successeur à l'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France. Une deuxième dénomination, au fil des mutations nationales et internationales, était Club d'Amitié Germano-sénégalaise qui deviendra, quelques années après la chute du Mur de Berlin, **Association Sénégalaise de Coopération Décentralisée (ASECOD)**.

Pour conclure, Mesdames et Messieurs, nous tenons à rappeler et à insister sur les vertus du **Dialogue** et du **Consensus** ; être profondément ancré dans sa foi et accepter l'autre dans sa différence.

Isaac et Ismaël

Dieu a un Prophète Abraham à qui il a donné deux fils, **Isaac** pour le **monde juif** et **Ismaël** pour le **monde musulman**. Nous devons méditer sur cette Volonté de notre Créateur.

Aussi convient-il de rappeler que depuis la deuxième moitié du siècle dernier, **musulmans, chrétiens, juifs**, ont senti la nécessité de se rapprocher par le dialogue entre les religions.

Dans ce contexte, les Leaders religieux et ceux qu'on appelle des Leaders d'opinion doivent d'alerter, d'éduquer. Sur eux pèsent de lourdes responsabilités.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Sidy DIENG

Sénateur de la République

Président ASECOD

« Religion et développement social.

Quelle approche propose le christianisme ? »

Communication du Dr. Hermann Kues

Colloque sur le dialogue interreligieux

7 décembre 2011

Fondation Konrad Adenauer Dakar

Madame la représentante résidente de la Fondation Konrad Adenauer,

Monsieur le Sénateur Sidy Dieng,

Monsieur le Recteur,

Excellence le Khalife de Pire,

Excellence le Nonce apostolique du Sénégal,

Excellence l'Ambassadeur du Sénégal en Allemagne,

Excellence Madame le Ministre de la culture, du genre et du cadre de vie,

Je suis rempli de joie de pouvoir vous parler aujourd'hui et je voudrais remercier cordialement la Fondation Konrad Adenauer de m'avoir invité.

Je voudrais parler aujourd'hui de la doctrine sociale de l'église et de la question de savoir en quelle manière elle peut contribuer au développement social.

Je suis profondément convaincu que les religions peuvent contribuer de manière extrêmement importante au développement social et à la paix sociale.

La cohabitation harmonieuse et constructive des différentes religions au Sénégal m'a beaucoup impressionné. Les communautés religieuses ont une responsabilité, non seulement pour elles-mêmes, mais pour toute la société. Si l'on ne poursuit que ses intérêts propres, on freine le développement de tout un pays. Une société peut avancer seulement si l'on met toutes les forces en commun.

Les religions jouent un rôle important dans le cadre de la communauté des peuples. Les églises forment un lien éthique qui entoure le globe. Nous sommes une famille de l'humanité comme l'a dit une fois le Pape Benoît XVI.

2. Une société a besoin d'orientation

Les valeurs religieuses peuvent faire fonction fil conducteur dans la société et contribuer de manière décisive à la construction d'une communauté viable.

Chaque société a besoin d'un fil conducteur. Elle en a besoin pour savoir :

Où voulons-nous aller en tant que société ?

Comment voulons nous façonner l'état, l'économie, la société ?

En Allemagne, en posant ces questions, on parle souvent d'abord des questions de la croissance économique et des places de travail. Mais dans mes yeux il ne faut pas

parler principalement de questions économiques, mais aussi des questions sociétales et des valeurs. Comment voulons-nous vivre demain ?

Je vous donne un exemple : L'Allemagne rencontrera de gros problèmes si nous ne parvenons pas à renforcer les familles et à encourager les habitants de se décider à avoir des enfants. L'Allemagne doit devenir plus favorable aux enfants et à la famille. Dans ce sens, nous avons beaucoup à apprendre de vous, de l'Afrique !

Le schéma pour mes actions politiques et la doctrine sociale de l'église.

3. Principes de la doctrine sociale de l'église

(1) La doctrine sociale de l'église a une **image spécifique de l'homme** dont découle sa représentation de la société.

Chaque homme a sa dignité. Il est, comme il est, **voulu par Dieu**.

Ainsi il possède une **dignité inaliénable** et des **droits de l'homme inaliénables**.

En appliquant ce principe dans le travail politique, cela veut dire : Chaque homme a des talents et nous devons donner à chacun **une chance équitable de développer ses talents**, sans considérer son sexe ou sa religion ou son appartenance ethnique.

Etant donné que l'homme est créé à l'image de Dieu, la **création est confiée à l'homme**. Ce que nous faisons aujourd'hui, ou ce que nous omettons, n'influe pas seulement sur notre vie aujourd'hui, mais aussi sur l'avenir de nos enfants et de leurs enfants. Notre responsabilité est beaucoup plus vaste qu'elle ne l'a jamais été dans l'histoire de l'humanité.

En effet, **l'homme est au centre de l'action politique**. N'oublions pas que ceci est valable également pour l'action économique et sociale.

L'idée directrice de la doctrine sociale de l'église est la **priorité du bien commun devant l'intérêt individuel**. La démesure d'individus est du poison pour le climat de la solidarité et du bien commun.

(2) Comment il faut imaginer un **ordre social** basé sur ces idées directrices et sur la base de cette représentation de l'homme ? Comment peut-on la **façonner de manière juste et équitable** ? Que peut signifier la politique tenant compte de la responsabilité chrétienne et quels sont les effets ?

Une politique stimulée par la responsabilité chrétienne est marquée par la combinaison de deux éléments. Il s'agit de la **liberté personnelle et de la responsabilité vis-à-vis de la société**.

La **subsidiarité** suppose la responsabilité individuelle. Elle compte sur l'homme et son potentiel, elle **fait confiance en ses capacités** et en sa personne. L'individu, la famille, la communauté locale sont tout **d'abord responsable d'eux-mêmes**. Toutes les décisions et les actions que les hommes peuvent mettre en œuvre sur place, il faut véritablement les prendre et les mener sur place.

Le principe de la **solidarité** par contre part du fait que tous les hommes ne sont pas à même, dans la même mesure, à prendre leur vie en main.

Il n'y a pas de « Je sans le Nous » - ainsi on peut résumer le principe de solidarité. La solidarité entre les faibles et les forts dans le monde devrait donc être la chose la plus

normale dans le monde.

Il y a des personnes dont la participation est limitée, des personnes qui ne peuvent pas mener pleinement une vie auto déterminée, pour des raisons variées : que ce soit par la misère personnelle, la maladie, l'âge ou un échec.

En ce moment entre en jeu la conviction de base chrétienne, conviction de l'égalité et de la dignité de tous les hommes. **Un homme reste un homme** – même s'il est malade, vieux ou faible, même quand il commet des erreurs et se trompe.

On vise le but de donner à chacun une **chance équitable**, de faire éclore ses talents et de faire le mieux possible de soi même.

L'accès de tout un chacun à la formation peut favoriser la participation. Dans le même temps, il est important que les hommes se rendent compte que ce sont leurs propres efforts et leurs propres performances qui les font avancer. Cela peut déjà commencer au jardin d'enfant et à l'école dans la mesure où les éducateurs et les professeurs décèlent et promeuvent des talents, dans la mesure où ils prennent du temps pour promouvoir chaque enfant selon ses potentialités. Le message central est : Tu peux réussir, tu peux « faire quelque chose de toi-même ».

Benoît XVI a souligné récemment, dans son Encyclique sociale « Caritas in Veritate » la signification et la valeur des principes de la doctrine sociale de l'église dans le monde globalisé.

La responsabilité et les devoirs chrétiens s'étendent sur le bien de tous les peuples dans le sens du **bien commun mondial**. Les principes de la subsidiarité et de la solidarité sont valables et applicables particulièrement dans le contexte d'une relation nouvelle –globalisée – entre l'état, le marché et la société civile.

(3) Le modèle économique qui relie ces deux principes est **l'économie sociale de marché**. Je suis convaincu que le marché seul ne crée pas de solidarité. Il lui faut des règles contraignantes. C'est seulement à ce moment que tous peuvent participer de manière équitable à la prospérité.

L'économie de marché s'est avéré le seul système garantissant l'approvisionnement avec des biens de qualité à des prix abordables et créant en même temps une valeur ajoutée pour une péréquation sociale entre les plus riches et les plus pauvres.

L'idée centrale de l'économie sociale de marché s'intitule ainsi : Promouvoir les forces positives du marché, garantir dans le même temps la protection des personnes socialement plus faibles et créer des conditions cadre pour une juste péréquation. C'est dans ce sens qu'il faut réguler le jeu libre des forces du marché.

C'est ainsi que nos amis Ghanéens appellent l'économie sociale de marché « **Market Economy with a human face** ».

Les règles ne sont pas faites pour donner la prime position à la personne avec le moins de scrupules. Il faut sanctionner la fraude, la corruption, l'enrichissement illicite, l'escroquerie, l'exploitation et l'espionnage des employés.

La justice de participation signifie que les participants du marché moins forts ont d'égales chances sur le marché et que l'économie se déroule en sorte que les profits bénéficient de manière durable aussi aux générations futures. Ces deux tâches n'incombent pas seulement à l'état, mais aussi aux entreprises.

Au fond, il s'agit de résoudre les problèmes de la société par une balance équitable entre la solidarité et la liberté, entre la responsabilité individuelle et la responsabilité

de l'état social.

4. Globalisation et responsabilité

La crise économique et financière nous tient toujours en haleine. Il y a beaucoup d'indices qui préconisent, à côté d'un meilleur contrôle financier et des conditions de garantie plus solides, aussi un **changement de la mentalité des acteurs**. Plus de sens de responsabilité, plus d'humilité et moins de maximisation de profits à tout prix, plus de sens de l'équité sociale. Ce sont des vertus avec lesquelles l'économie sociale de marché a atteint ses succès. Elles doivent jouer un rôle décisif dans le développement d'une nouvelle architecture financière mondiale.

Construire la justice, des relations équitables partout dans le monde entre les pays riches et les pays pauvres – ce but central de la doctrine sociale de l'église est en même temps l'objectif le plus difficile à réaliser et à faire comprendre. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'un tel développement pourra intervenir. Mais il est nécessaire de s'approcher du but avec des petits pas. Je voudrais donner quelques exemples qui pourront aider à réaliser une économie sociale de marché au niveau global.

1. **La morale n'a pas de limites** : Les entrepreneurs allemands à l'étranger ont une responsabilité particulière. Dans la plupart des pays en voie de développement, les standards éthiques minimaux quant à l'emploi, la protection de l'environnement et de la santé ne sont pas suffisamment ou pas du tout respectés. Il incombe aux entrepreneurs de ne pas profiter de cette situation et de se porter garant pour assurer des standards solides, de donner le bon exemple.
2. **Global Compact** : Il s'agit ici d'un réseau global d'entrepreneurs qui s'engagent à respecter volontairement 10 principes sociaux et écologiques, parmi d'autres le respect des droits humains, l'interdiction du travail des enfants et de la discrimination, la protection active de l'environnement, le droit des employés de s'organiser dans des syndicats et la lutte contre la corruption.
3. **Investissement éthique** : On effectue des investissements ciblés, par exemple dans les fonds thématiques ou dans des entreprises qui ont fait la preuve d'être particulièrement ouvertes au changement et qui travaillent de manière durable. Les investisseurs, à force d'exiger de leurs créanciers le respect des standards sociaux et écologiques concrets, peuvent induire des changements et à la longue se développera une tendance qui poussera le marché financier lui-même à aller vers une orientation éthique.
4. **Microfinance pour garantir aux pauvres l'accès au crédit**. Grâce aux microcrédits, les pauvres, jusque là exclus du marché financier, ont la chance d'investir leurs propres potentiels et de participer pleinement au développement. L'octroi de petits et de micro crédits, particulièrement aux femmes. Est un instrument efficace d'une politique de développement durable pour combattre la pauvreté.
5. **Social Business** : Ce concept suppose que les entrepreneurs travaillent en tenant compte des critères habituels de l'économie de l'entreprise, cependant, à la place du profit financier, ils poursuivent en premier lieu des buts sociaux. Ainsi on peut citer la production dans des conditions équitables de denrées accessibles pour les couches pauvres de la société qui leur permettront de satisfaire leurs besoins primaires. Cette idée a été inspirée par la disponibilité convaincante des pauvres à s'aider eux-mêmes. Le concept est complémentaire à l'aide au développement conventionnel.

Les moyens sont disponibles, les moyens rendant possible une existence digne

partout sur la terre et de créer dans le même temps les bases de la vie des générations futures. Nous avons besoin de la volonté de les utiliser au profit des pauvres d'aujourd'hui, c'est-à-dire d'une redistribution des moyens.

Dans le même temps, et après beaucoup d'années de coopération pour le développement, nous avons tiré un enseignement : les moyens publics seuls ne suffisent pas pour garantir de manière durable l'équité sociale et le développement. Ces deux facteurs peuvent être atteints seulement en garantissant des conditions cadres : un état fonctionnel et démocratique avec des structures solides d'un état de droit qui respecte les droits humains.

On peut combattre la pauvreté de manière durable dans les pays en voie de développement en **améliorant l'activité économique** et en accélérant la croissance économique. Dans le même temps, il faut que nous Européens nous remémorions notre responsabilité : Concrètement cela veut dire que nous devons **faciliter l'accès des produits et des services africains aux marchés internationaux**, surtout agricole, à des conditions d'échange équitables. C'est seulement de cette manière qu'une croissance économique durable peut commencer en Afrique aujourd'hui.

5. Je voudrais vous **encourager** à vous familiariser avec et à discuter les principes de la doctrine sociale de l'église.

Les principes de la doctrine sociale de l'église sont universels. Ils sont valables pour chaque homme.

Chaque homme a sa dignité.

Chaque homme a des talents et des capacités qu'il peut mettre au profit de la communauté.

Chaque homme a besoin d'une chance équitable de faire valoir ses talents.

Il est important, que toutes les religions restent dans le dialogue. Il est également important que nous discutons sur les particularités du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest d'une part et de l'Allemagne et de l'Europe d'autre part.

Je vous encourage à la discussion et vous remercie de votre attention.

Le dialogue judéo-musulman est-il pris en otage ?

Par Dr. Bakary SAMBE, Senior Fellow, European Foundation for Democracy - EFD

« Le monde est vieux mais l'avenir sort du passé
comme le fromager d'un grain minuscule »

Proverbe malien

Le dialogue judéo-musulman serait-il prisonnier de l'exacerbation des communautarismes et des méfiances attisées par l'actualité internationale ? Ou bien, souffre-t-il des aléas d'un conflit qui empoisonne les perceptions que les deux « communautés » ont l'une de l'autre ? Au-delà de ces facteurs défavorables, s'est-on, aussi, efforcé de poser les vraies questions pour espérer des réponses adéquates ?

Sur les possibilités d'un tel dialogue entre juifs et musulmans, on devrait, tout d'abord, se poser la question de savoir si, entre islam et judaïsme, il y avait un conflit de valeurs ou, plutôt, un défaut de connaissance voire de reconnaissance mutuelle entre Juifs et Musulmans eux-mêmes. On ne peut le croire au regard du référentiel commun aux deux religions se nourrissant du même monothéisme.

Le Coran est sans nuances sur ce référentiel commun et pose cette possibilité d'un dialogue en des termes très explicites : « *Dites : «Nous croyons en Dieu, à ce qui nous a été révélé, à ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et aux Tribus , à ce qui a été donné à Moïse et à Jésus , à ce qui a été révélé aux prophètes par leur Seigneur, sans établir entre eux aucune différence. Et c'est à Dieu que nous sommes entièrement soumis.»*, Sourate 2-Verset 136

De plus, le texte coranique, lui-même, qui, statistiquement, renferme plus d'allusions à Moïse, à Jésus qu'à Mohamed, semble donner le ton pour qu'une liberté puisse être prise et s'engager sur le chemin du dialogue avec les « Gens du Livre » en général.

Cependant, demeure cet écueil historique qui fait que, généralement, les religions qui précèdent ont plus de mal à reconnaître celles qui les suivent, et les religions qui viennent après ont tendance à considérer qu'elles détiennent « le mot de la fin » en accusent celles qui précèdent d'avoir subi des « altérations ». L'islam, ou plutôt la lecture que des musulmans disposés au dialogue pourrait fournir un cadre confortable pour impulser une réelle dynamique d'échanges.

Hormis les convergences de vues en ce qui concerne le monothéisme, c'est dans ce sens que l'héritage spirituel commun, depuis l'Andalousie, pourrait être mis à contribution pour alimenter cette « discussion courtoise » avec le judaïsme.

Pour ce faire, il faudrait plus souvent insister sur ce qui peut rapprocher et gérer les divergences avec intelligence mais surtout un souci de concorde.

Pourtant, en plein Moyen Age, deux fils de Cordoue, contemporains l'un à l'autre, nous avaient, à leur manière, servi d'exemple : Averroès ou Ibn Rushd (1123-1198) et Moïse Maïmonide (1135-1204) ont non seulement échangé et se sont mutuellement enrichi, mais fait dialoguer leur propre conception de la spiritualité. C'est à cette époque

extraordinaire où l'on parlait d'une parfaite symbiose judéo-arabe qui a même eu à provoquer un brassage inouï ayant abouti à une hellénisation de la pensée juive par l'intermédiaire de l'islam.

L'espace spirituel avait, donc, été ce terrain de sagesse privilégié où soufis et autres savants juifs avaient pu élaborer une sorte d'humanisme spirituel avant l'heure.

Il serait important, aujourd'hui, au milieu d'un culte des particularismes et des communautarismes de tous bords, de rappeler les fructueux échanges intellectuels et spirituels entre Moïse Maïmonide et Bahya Ibn Paquda, par exemple. Cet héritage commun fondé sur le dialogue a même été merveilleusement perpétué par les successeurs de Maïmonide, notamment, Abraham Abulafya, et Obayda qui avaient des affinités certaines avec le grand soufi Ibn Arabî et même Al-Ghazâlî.

Qu'est-ce qui a donc mis fin à cet esprit-là, à cette ouverture et ce sens du dialogue sinon la prédominance des courants intégristes des deux bords ? La fermeture de la porte de l'*ijtihâd* du côté musulman qui a condamné à une reproduction irréfléchie d'une pensée sacralisée et sur laquelle il n'était plus permis de jeter un regard critique, n'aura pas été étrangère à un tel fait.

Aussi, des crispations ont-elles traversé les communautés juives et les lectures littéralistes y ont fini par prendre le dessus sur l'exégèse favorable au dialogue et à l'ouverture de telle sorte que l'on s'est enfermé dans la lettre des textes sacrés en entant l'esprit.

Il est sûr, comme par le passé, que c'est seulement dans l'esprit que la retrouvaille est possible surtout si l'on considère que le texte coranique ne met pas de frein à cette reconnaissance sincère. C'est ce qui pourrait, entre autres, se dégager du verset suivant : « *Certes, ceux qui ont cru, ceux qui ont adopté le judaïsme, les chrétiens, les sabéens, quiconque parmi eux a cru en Dieu, au Jugement dernier et a pratiqué le bien trouvera sa récompense auprès de son Seigneur et ne ressentira ni crainte ni chagrin.* » (Sourate 2-Verset 62.)

Mais, cette sincérité doit aussi appeler à ne pas occulter, les énoncés de nos livres respectifs qui vont à l'encontre de cette retrouvaille, aujourd'hui, plus que nécessaire.

Comment faire alors ? Faudrait-il considérer ces énoncés qui émaillent nos livres respectifs pourtant attribués à un même Dieu comme des sentences irrévocables nous condamnant à la méfiance les uns par rapport aux autres ? Ou bien, justement, pour rejoindre l'esprit évoqué plus haut, ne faudra-t-il pas, plutôt, les remettre dans leur contexte et ainsi faire preuve d'un dépassement pour les nécessités d'une concorde indispensable ?

Ce ne sera pas tâche facile si l'on sait, doré et déjà, les réserves des camps conservateurs qui, le plus souvent, par simple abus de conscience, contrôlent l'interprétation et font une OPA idéologique sur l'exégèse.

Dans le contexte musulman, il s'agira, sans doute, d'une relecture de ce verset que les attiseurs de haine préfèrent mettre en avant comme pour condamner un dialogue avant

même qu'il ne prenne réellement la forme qu'exige l'impératif de paix dans notre monde contemporain.

Comment faudrait-il, alors, lire et surtout comprendre ce verset qui proclame : « *Tu trouveras certainement que les juifs et les polythéistes sont les ennemis les plus acharnés des croyants. Et tu trouveras que les plus disposés à aimer les croyants sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens. » C'est qu'ils comptent parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne sont point orgueilleux.* » Sourate 5 -Verset 82

Avant nous, cette question s'était posée et avait reçu des ébauches de réponses sur lesquelles il faudrait revenir.

Tout un débat aujourd'hui occulté se pose, pourtant, autour du terme « croyant » qui traduirait ipso facto le mot « *mu'minûn* ou *al-ladîna âmanû* ». Comme l'explique Mohamed-Chérif Ferjani avec un excellent travail de terminologie, le terme « *mu'min* » faisait référence à tous ceux qui adhéraient à ce pacte social voire politique (de non agression) et n'avait aucune connotation religieuse dans ce contexte de Médine du 7ème siècle. On peut, pour cela, se référer au plus vieux dictionnaire arabe, *Lisân al-'arab*, où on trouve les sens socio-politiques du couple sémantique *mu'min/kâfir* qui, sur un plan étymologique, n'a rien à voir avec cette dichotomie idéologique largement entretenue pour finir par être injustement entérinée entre « croyants » et « incroyants ».

Si, ensuite, nous considérons ce verset et le replaçons dans ce même contexte Médinois, nous en comprendrons mieux le sens. Entre-t-il dans le cadre du dogme et des principes premiers de l'islam ou traduit-il l'esprit d'un contexte de velléités entre juifs et musulmans qui ont abouti aux drames que l'on sait ? Autrement dit, comme le suggérait pertinemment un certain Mohamed Mahmoud Taha dans *Le second message de l'islam*, ces genres d'énoncés ne font-ils pas partie de ce message-là même qui devait prendre en charge la réalité politique et séculière d'une communauté historiquement située et non forcément partie intégrante d'un dogme intangible ?

En tout cas, vouloir interpréter ce verset manipulé par les bellicistes comme ayant une portée générale et définitive serait, non seulement une volonté de compromettre l'esprit du dialogue, mais une ignorance totale de la nécessité de prendre en compte les réalités du « moment coranique » qui n'avait pas les mêmes exigences que celui que nous vivons comme l'a si bien expliqué l'Imam Tarek Oubrou de Bordeaux.

Loin d'exprimer une quelconque particularité, cette position s'inscrit, parfaitement, dans la nécessité admise par tous les théologiens de prendre en compte ce qu'ils appellent, eux-mêmes, les « *asbâbu-l- nuzûl* », causes ou contextes de révélation.

Il faudra, donc, oser franchir ce cap et avoir le courage d'un discours cohérent, loin de toute duplicité, aussi bien au sein de sa propre « communauté » qu'à l'extérieur de celle-ci !

Mes échanges avec certains Rabbis montrent, certes, la difficulté d'un tel travail d'interprétation au sein du judaïsme comme les attitudes inflexibles ainsi que les lectures littéralistes et puritaines de certains radicaux musulmans laissent peu de champ à un tel esprit.

C'est dans ce sens que les modérés des deux côtés, désireux d'incarner cette « communauté du juste milieu » (dite Ummatan waçatan, par le Coran lui-même) doivent prendre leurs responsabilités et oser le pas du dialogue comme les extrêmes défient, encore, la logique du vivre ensemble en ce début du XXI ème siècle.

Autrement dit, l'arrogance de ceux qui dressent encore des murs d'incompréhension entre les hommes, ne doit pas faire fléchir la volonté de ceux qui sont prêts à ériger des ponts pour favoriser la rencontre et le dialogue. Sans pour autant tomber dans l'excès d'espérance, on peut, quand même, croire à l'avenir de l'audace. Ce qui pourrait être rassurant, c'est que bien des utopies du passé commencent à se révéler, de jour en jour, en évidentes vérités prématurées

Bakary SAMBE

bakary.sambe@gmail.com

Islam et développement social

De Moussa Fall, Université de Pire

Quant aux textes autour desquels s'articulera le processus de recomposition de la mentalité des jeunes musulmans, nous allons en citer quelques points que nous jugeons plus importants, évidemment, sans entrer dans les détails.

L'AXE DE L'ISTIKHLAF (vicariat)

Allah nous dit dans le Saint Coran:« Lorsque ton seigneur confia aux Anges:« *Je vais établir sur terre un vicaire (khalifat) »*. Ils disent: « *Vas-tu y mettre un qui y mettra le désordre et y répandra le sang... »*.¹

L'appréhension du concept Istikhâlâf constitue la condition dans la conception que l'individu doit avoir de la vie, de l'homme et du Cosmos. La perception que l'homme se fait de ces trois éléments détermine son comportement social dans la vie. Toute défiance dans la saisie de cette conception, conduit l'être humain à la perdition et à la déviation du droit chemin. Le concept Al Istikhâlâf qui signifie: l'adoration d'Allah, la réforme de la vie et le développement de la terre, constitue la pierre angulaire de l'existence sur terre. C'est ce qu'ont compris les Anges quand Allah les informe de sa décision d'instituer un califat sur terre. Ils demandèrent à Allah: « *Vas-tu y désigner un qui mettra le désordre et y répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier »?* Il dit: « *en vérité je sais ce que vous ne savez pas* ». ² dans le questionnement des Anges, la préoccupation se rapporte au fait que l'homme répandra sur terre désordre et sang, toutes choses en porte à faux avec le sens de Istikhâlâf qui est la réforme, le développement et la construction civilisationnelle. C'est pour cette raison que lorsqu'Allah a désigné l'homme comme Son calife sur terre,, Il l'a doté à la fois d'une prédisposition intellectuelle et d'une capacité physique qui permettent de conceptualiser son rapport au monde et de construire ses actions.

De même, Allah a donné à l'homme le libre arbitre, la liberté de choisir, « *pas de contrainte en religion* ». ³ mais la conception de Al Istikhâlâf, chez les musulmans, c'est se comporter tel que l'a voulu son seigneur qu'il représente sur terre. Ce qu'Allah attend de l'homme, c'est qu'il soit le maître et le réformateur de la terre et non son esclave et son serviteur. Tout ce que la terre contient comme bien, Allah l'a mis à la disposition de l'homme, afin que ce dernier l'utilise à son tour, dans l'adoration de son Seigneur, Le Tout-Puissant. C'est cette conception que la jeunesse musulmane doit avoir sous les cieux du Nouvel ordre mondial, pour devenir un être indépendant, qui réfléchit, conçoit et

¹ Sourate **La Vache**, verset 30

² Sourate **La Vache**, Verset 30

³ Sourate **La Vache**, Versets 256

agit, dans l'intention de jouer son rôle historique dans la réforme et la construction civilisationnelle.

L'ESPRIT DE LABEUR

L'homme est naturellement un être social. Sa valeur essentielle est à la mesure de son action dans la société. Le travail constitue la raison d'être de l'homme sur terre. Allah nous dit dans le Coran: « *Je n'ai créé les jinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent* ». ¹

Cette adoration ne peut se faire qu'à travers des actes, avec comme nous l'avons déjà vu, les éléments de l'Istikhlal qui sont la réforme, le développement et la construction civilisationnelle. Donc tout cela ne peut-être réalisé que par l'action, par une bonne action. L'Islam est allé plus loin, jusqu'à inscrire la question de la vie et de la mort dans la volonté divine d'éprouver les êtres humains. « *Celui qui a créé la vie et la mort afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui Le Puissant, Le Pardonneur* » ² .

Allah, le Très-Haut n'a jamais lié la réussite de l'homme au respect de sa foi ou de sa religion seulement. Qu'il soit croyant ou mécréant, il suffit à l'homme de travailler pour réussir. Allah accorde la réussite à celui qui agit sur la base de la science et de la rigueur, en respectant les lois naturelles. C'est ce qu'exprime, et d'une manière objective, le professeur Muhammad Qutb en ces termes: « La civilisation occidentale qui exerce son emprise sur l'ensemble des hommes, ne connaîtra pas son déclin, comme songent la plupart des hommes, quand on parle de la chute des civilisations, car elle s'appuie sur les facteurs de la force et la rigueur qui retardent son impératif déclin. Elle s'appuie sur la force de la science, de l'endurance, du travail, de la capacité d'organisation de l'esprit scientifique lorsqu'elle étudie les problèmes et au moment de la recherche de solutions. La civilisation occidentale nous fournit beaucoup de facilités, dans tous les domaines de la vie, elle essaie toujours d'alléger les fatigues du travail de l'homme et de la faire supporter par les instruments. Toute cette force là, retient cette civilisation du déclin et la sauve de la chute rapide, malgré les pêchés de ses enfants qui, naturellement, la poussent au déclin ». ³

Le travail est donc l'âme de la réussite. C'est la condition sine qua non pour tirer la Ummah de ses souffrances. Ainsi, dans le processus de la reconversion de la mentalité des jeunes musulmans, il faut les préparer à l'amour du travail qui est en même temps amour de Dieu, le modèle parfait et éternel de toute créativité. C'est pour cette raison fondamentale que l'Islam ne reconnaît pas les traditions d'Ermitage qui consistent à s'activer dans les pratiques culturelles uniquement. Adorer Allah, c'est aussi travailler. Cette attitude, le Prophète Mouhamed l'a montré aux jeunes musulmans : « *Si on*

¹ Sourate **Ad-Dariyât**, verset 56

² Sourate **Al-Mulk**, verset 2

³ As-Sheikh Muhammad Qutb, **Wâqi 'unâ Al-mu'âsir**, mu'asatu Al-Madrasah lis-Sahâfa, Djiddah 1988, p. 537

*annonce la fin du monde et qu'entre les mains de quelqu'un parmi vous se trouve un grain, s'il peut le semer, qu'il le fasse, il en sera récompensé ».*¹

En plus de l'éducation des jeunes à l'amour du travail et à l'action permanente, on doit aussi les amener à la perfection de leur savoir faire, comme le rapporte la maxime française : « tout ce qui mérite d'être fait, doit être bien fait ».

Aussi, faut-il d'ores et déjà prendre toutes les mesures utiles, pour renforcer les capacités intellectuelles, à optimiser leur dispositions créatrices et à les former aux NTIC, car nous sommes aussi à l'ère de la compétition et de la rapidité. Il y a aujourd'hui un "**Olympisme technologique**" qui nous impose d'être rapides et vigoureux, si nous ne voulons pas être devancés. Il n'y a plus de temps à perdre. Il nous faut même aller plus vite que les autres, car, c'est à nous de rattraper les autres. La responsabilité historique des jeunes musulmans d'aujourd'hui, c'est de maîtriser à la perfection, tous les instruments de la technologie pour tirer la Ummah de ses souffrances et de son sous développement. Ce qui est contraire à sa nature et à son histoire. Mieux, notre responsabilité historique, c'est d'agir pour rectifier le cours du Nouvel ordre mondial et éviter à l'humanité, une dérive apocalyptique.

LA VALEUR DU TEMPS

Les américains aiment à dire que « Time is money », alors que l'islam nous apprend que « time is life », parce que la vie n'est que succession des secondes, des minutes, des heures, des jours, des semaines, etc.

Aucune action humaine ne peut que s'inscrire dans la contingence du temps qui est le théâtre de notre vie sur terre. Or, ce temps est irréversible, il passe et s'efface à jamais : « *Chaque fois que l'aube pointe, deux anges appellent : O fils d'Adam ! Je suis une nouvelle créature, témoin de tes actes, profite de moi, je ne reviendrai plus, jusqu'au jour du jugement dernier* ». ²

Le niveau de réussite ou d'échec de l'homme est fonction de l'utilisation qu'il fait de son temps. Si ce temps est utilisé à bon escient, l'homme a plus de chance de réussir dans ses projets, et vit mieux. C'est ainsi que le Prophète nous le dit : « Il y a deux bienfaits de Dieu qui souvent entraînent beaucoup de gens à la perdition : la santé et l'oisiveté ». ³

Ainsi, le temps est une donnée ambivalente dans son rapport avec l'existence humaine. Lorsque ce temps est utilisé à des futilités, et à des discussions byzantines, on n'en tire que souffrance et frustration. C'est là tout le drame de la jeunesse de cet Ummah. Le fabuleux temps consacré à la télévision, aux salles de cinéma et de jeux, aux paris dans les casinos, aurait largement suffi à nous réapproprier la science.

D'abord à lire le Coran et les livres de référence. Combien de productions intellectuelles auraient pu être faites dans ce même temps perdu?

¹ Hadith Rapporté par Imam Ahmed, **Al Mu'jam** 479, Tome 4

²

³ Hadith Rapporté par Al- Bukhârî.

Les statistiques rapportent que 85% des Japonais terminent chaque semaine un livre. Telle devrait être pourtant l'attitude des jeunes de la Ummah, si tant est qu'ils veuillent relever les défis. La recherche des besoins matériels l'emporte largement sur celle des besoins de l'esprit. Combien de livres chacun des jeunes a lu dans sa vie? En réalité bien peu. On peut sans exagérer les compter sur les cinq doigts de la main

En définitive, Nous jeunes de la Ummah sommes interpellés pour utiliser de façon optimale notre temps. C'est la condition essentielle d'un développement durable et d'une construction civilisationnelle.

Aucune nation ne peut se développer, si elle ne maîtrise pas son temps dans le dynamisme de la nécessité. Les pays développés exercent aujourd'hui, ce que l'on appelle "**étendre le temps**". C'est-à-dire réaliser plusieurs choses, dans un temps record, sur la base d'une bonne planification et d'une bonne organisation.

Pour tirer la Ummah Islamique de ses souffrances et relever les défis du Nouvel ordre mondial, il urge d'éduquer les jeunes, de les former et de les amener à prendre leurs responsabilités. Il est urgent que les jeunes comprennent une fois pour toute, que ce temps est de nécessité divine. C'est Allah qui, dans Son Amour infini, nous a mis dans le temps pour nous y accomplir en harmonie avec ses enseignements. C'est ce message que les Prophètes sont venus nous livrer : nous placer sur le chemin de la perfection et du progrès. C'est ce que nous pouvons retenir de ce hadith du Prophète Muhammad (PSL) : « *Celui dont les deux jours sont égaux est perdant* ». ¹ Mieux, il nous dit ceci : « *Qu'Allah ne bénisse pas le jour où je n'ai pas augmenté mes connaissances* ».

Autrement dit, l'Islam ne permet pas au musulman de passer un jour de plus, sans amasser des connaissances. Pour cela, le musulman est sommé d'aller chercher le savoir, « jusqu'en Chine ». Au total, être musulman, c'est aussi et surtout aimer la sagesse, c'est-à-dire la science. C'est dans la ferveur de la science que l'âme de la Ummah retourne à son origine. Sinon la souffrance sera éternelle, attendu que les dirigeants de ce Nouvel ordre mondial ne lui feront aucun quartier.

1 - Relever les défis de la communication.

Il est devenu pour chaque musulman, une impérieuse nécessité de vivre dans son temps, avec son temps, en maîtrisant les informations qui circulent de part et d'autre. Dans ce monde où les événements se suivent de façon ininterrompue, chaque événement doit être interprété à la lumière du coran et de la Sunna du Prophète (PSL). Pour dire mieux, le jeune musulman doit pouvoir appréhender la géopolitique du monde pour savoir, de façon prompt, réagir face aux multiples pièges des ennemis de l'Islam. Il faut sans tarder se mettre à l'étude de cette civilisation occidentale, pour en connaître les plans et les stratégies, pour ne pas se laisser surprendre.

2 - Agir sur la base d'une bonne planification de stratégies précises.

L'attitude stratégique comme nous l'entendons, permet à l'homme de maîtriser les instruments nécessaires, lui permettant de produire sa propre direction stratégique et son avenir. Autrement fait, on s'expose à subir les événements et les circonstances. On se laisse mener en bateau « comme des chameaux ».

Or, s'il était méthodiquement outillé sur le plan intellectuel, le jeune musulman aurait fait l'économie de cette station fâcheuse. Il serait placé à l'abri des mimétismes de l'improvisation, de l'amateurisme et du pilotage à vue. Il doit commencer à intégrer dès à présent, les nouvelles technologies de l'information dans une démarche stratégique dont les contours sont bien définis, en termes de moyens et de finalité.

¹ Hadith Rapporté par Al-Bukhârî

3 - Consolider le dialogue avec l'Occident.

Malgré tout ce qu'on a vu à travers cette étude et à travers d'autres, sur l'attitude hostile de l'occident vis-à-vis de l'Islam et son effort permanent pour détruire sa civilisation par tous les moyens et partout dans le monde. Malgré tout cela, il appartient aux musulmans d'établir l'axe de dialogue et de compréhension mutuelle avec l'occident. Tout l'occident n'est pas à jeter ou à brûler : « Aujourd'hui, on ressent le besoin de s'engager dans cette voie : les sociétés occidentales sont devenues extrêmement plurielles (...) rendent nécessaire la connaissance mutuelle ». ¹

La connaissance de l'autre est le passage obligé qui permet de dépasser la crainte de la différence et parvenir au respect mutuel. Ainsi l'être humain vit-il une épreuve qui peut et doit maîtriser par l'effort de la connaissance, et de la reconnaissance de ceux qui ne sont pas de sa tribu, de son pays, de sa race ou de sa religion. Le dialogue, et en particulier le dialogue inter religieux en est la condition.

Le dialogue entre l'Islam et l'occident est donc indispensable aujourd'hui, d'autant plus que c'est le pôle aujourd'hui qui détient la science et la technologie moderne, la puissance militaire et la force économique. Ce qui leur manque, c'est le viatique spirituel. Ce manque est la source de toutes les crises qui secouent la société occidentale. C'est ce viatique spirituel que l'Islam doit apporter à l'occident pour davantage humaniser son existence. Si ce dialogue n'est pas tenu de toute urgence, jamais notre monde ne connaîtra la paix et la tranquillité.

Aux dérivées de la civilisation occidentale qui a dominé la matière en perdant l'esprit, seul le Saint Coran, Livre divin, peut substituer une civilisation humanitaire pour sauver le fils d'Adam, perdu dans les profondeurs de la perversion de sa nature païenne.

4 - Notre autocritique.

En face du Nouvel ordre mondial, il faut accepter d'opérer des arrêts, pour évaluer, dans une perspective d'autocritique qui nous permet de découvrir les forces à consolider et à étendre, et les faiblesses à corriger avec courage et objectivité.

Pour relever les défis du Nouvel ordre mondial, la jeunesse musulmane doit commencer par reconnaître ses propres faiblesses, notamment sur le plan scientifique, et ensuite travailler pour renforcer ses capacités dans la quête du savoir. Endurance et patience sont les attitudes maîtresses d'une telle opération. La reconstruction civilisationnelle requiert une foi inébranlable en Allah et une parfaite conformité aux enseignements de son Prophète Mouhamed (PSL).

5 - Elargir le champ de compréhension avec les régimes en place.

La dernière attitude que nous jugeons nécessaire pour le jeune musulman, devant l'agressivité de ses adversaires et du Nouvel ordre mondial, c'est d'œuvrer pour élargir la détente, la compréhension mutuelle et d'augmenter les opportunités de rencontre avec les régimes en place. Notre jeunesse doit éviter les jacqueries, les révoltes désordonnées et violentes pour revendiquer ses droits. Il y a des voies plus pertinentes pour réclamer son dû. Toute autre attitude consisterait à prêter le flanc aux dictateurs qui ne se feront pas prier pour saisir l'opportunité de les massacrer dans une répression aveugle et furieuse. C'est fort de Sa science que Le Prophète a bâti l'esprit de l'Islam. Il nous faut à notre tour accepter le dialogue, la compréhension mutuelle sur la base des recommandations divines .

¹ TARIQ RAMADAN, *Les Musulmans de l'Occident et l'avenir de l'Islam*, Sindbad/SUD, France, janvier 2003, p 334



PAYS MUSULMANS ET LES DROITS DES CITOYENS

Allah le Tout puissant a créé l'homme, l'a honoré, a fait de lui son calife et lui a dompté tout ce qui se trouve sur cette terre. En revanche, l'homme est invité à jouer pleinement son rôle dans la liberté et dans le libre choix. L'adoration d'Allah constitue la première ligne de ce rôle et ces devoirs historiques sur la terre.

Nous trouvons dans le Coran plusieurs versets qui stipulent cette conception divine que l'on peut avoir du califat (vicariat), de l'honneur qu'Allah a accordé à l'être humain, mais de l'adoration dans le libre choix dont l'homme doit s'acquitter envers son seigneur.

Citons à titre d'exemple quelques versets. Allah dit dans la sourate Al-Isra: « *certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, nous leur avons attribué des **tayyibât** (les bonnes licites nourritures) et Nous les avons nettement préférés à plusieurs autres créatures* ». ¹ Ailleurs, Allah ajoute: « Et (rappelle) lorsque ton Seigneur confie aux anges: « Certes, je vais établir sur terre un vicaire (Calife), ils disent: « Veux-tu y désigner un qui sèmera le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à te sanctifier, à te glorifier? Il dit: « en vérité, Je sais ce que vous ne saurez pas ». ²

Un autre verset nous édifie sur les raisons de la création de l'homme: « *Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils m'adorent* ». ³

Toute fois Allah laisse à l'homme, la liberté de choisir son chemin, sans contrainte aucune: « *Pas de contrainte en matière de religion, car le bon chemin s'est distingué de l'égarement...* » ⁴.

A la lumière de ces versets, nous sommes à même de dire que la liberté et le libre arbitre sont le socle le plus solide du vicariat. Toutefois, il faut préciser que le concept de liberté ne saurait avoir la même acceptation en **Shari'a al-islamiyah** que dans la culture et la philosophie Occidentales.

La liberté en Islam ne saurait être synonyme de licence et de conduite libertaire d'individus aux mœurs débridées. En plus, en Occident, les droits de l'homme se réduisent «aux droits pour l'homme» à vivre selon ses propres normes.

En Islam, au contraire, le concept de liberté se rapporte à la liberté de se soumettre au Créateur, et à lui seul. Ce faisant, il s'agit de libérer l'homme de ses passions, de son ignorance pour l'élever vers le souverain Bien qui est toute lumière. Il faut que l'homme puisse agir en toute responsabilité dans l'Intelligence de la science, s'il veut s'acquitter correctement du vicariat et de **Al- Amânah** « Le dépôt »

L'Islam, par ailleurs, proclame la quête des droits de l'homme qui est une obligation sacrée qu'aucune personne ne doit négliger. Ces droits n'appartiennent pas à l'homme. Ce sont des injonctions divines.

A travers cette conception islamique de la liberté, nous pouvons appréhender la philosophie de l'Islam, lorsqu'il interdit le suicide. Et pourtant, le suicide procède de la volonté de l'individu à mettre fin à «sa propre vie».

¹ sourate **Al-Isra**, verset 70

² sourate **la vache**, verset 30

³ Sourate **Ad dariyat**, verset 56

⁴ Sourate **La Vache**, verset 256

Or, dans l'islam, la protection de la vie humaine, la préservation de son existence et, la réalisation de son bonheur, ne constituent pas des droits que l'individu peut négliger ou sous-estimer par le suicide, la grève de la faim ou par la privation. La protection des fonctions vitales n'est pas seulement un droit, mais relève de l'obligation divine. Tout comme le rejet de toute forme d'esclavage, la résistance contre les tyrans et la lutte pour la liberté, la justice et le bonheur de l'humanité entière, la défense et la protection de notre vie est une exigence de la croyance religieuse musulmane. Ce ne sont pas des droits. Ce sont des devoirs dont la réalisation engendre des récompenses divines pour l'homme, mais dont la négligence peut tout aussi bien engendrer des châtiments. C'est pourquoi, les droits, dans la conception islamique, revêtent un caractère sacré qui ne saurait accepter d'être négligés, ni de la part d'un parti politique, ni d'une institution parlementaire. Aucun changement ou modification ne saurait accepter, car sa source est divine.¹

Quant aux libertés et droits que l'Etat islamique doit assurer à ses citoyens, l'écrasante majorité des penseurs musulmans contemporains s'accordent, selon Ghanoushi, sur le cadre référentiel islamique des droits de l'homme théorisé par le grand érudit, Imam Ash-Shatibî, dans *Al-Muwâfaqât* qui stipule que la finalité de la Shari'a, c'est la réalisation des intérêts supérieurs de l'Humanité.

Selon cet essai, l'auteur s'est employé à une étude systématique de **Maqâsîd Ash-Shari'a** (les grands objectifs de la législation islamique). Il résume en ces termes: « Les lois de la Shari'a sont émises pour préserver ces objectifs qui peuvent se résumer en trois volets : Ad-darûriyât, Al-hâjiyât et At-tahsiniyât.²

Autrement dit, le droit musulman a pour objectif, la préservation des trois éléments énumérés ici par ordre d'importance:

1- Le premier élément (**Ad-darûriyât**) est constitué de tout ce qui est indispensable à la bonne pratique religieuse et à l'installation d'une vie normale sur terre. Cet élément renferme cinq volets: la religion, la vie, la raison, la dignité et le bien matériel.

2- Le deuxième élément, (**Al-hâjiyât**), fait allusion à tout ce qui est nécessaire à la vie et à la religion, mais n'ayant pas le même degré d'importance que le premier. Il vise par ailleurs à éliminer toute entrave à la vie humaine.

3- Le troisième élément **At-tahsiniyât** est considéré comme une nécessité complémentaire pour la réalisation des deux premiers éléments, à l'instar des bonnes mœurs et des vertus cardinales.

Selon l'Imam Shâtibî, certains de ces objectifs peuvent être facilement retrouvés dans le Coran et dans la Sunna. En revanche, d'autres nécessitent un effort intellectuel soutenu, et ayant pour soubassement une certaine capacité de déduction, fondée sur une parfaite maîtrise des premières références de l'Islam.

La Shari'a ne s'est pas limitée à classifier les intérêts majeurs de l'humanité **Al-masâlih**, mais elle les a énumérés par ordre d'importance. Elle ordonne de sacrifier le moins important, pour préserver le plus important.

Par exemple, l'Islam n'impose pas le respect de l'obligation pour l'homme et pour la femme, de cacher leurs parties intimes -cette disposition fait partie du volet **At-**

¹ Voir Ghanoushi, op, cit p 41

² voir Imam Ashatîbî, *Al-Muwâfaqât*, Liban, Bayrut, Dar Al-Ma'rifah, 3^e édition, 1997

tahsiniyât- si on est placé dans la situation de préservation de la religion ou de la vie humaine, car ces deux points font partie du premier volet, **Ad-darûriyât**.

La préservation des biens matériels et celle de la vie humaine est considérée dans le premier volet, **Ad-darûriyât**. Toutefois, nous devons sacrifier la première au profit de la seconde pour respecter le principe des prioritaires.

C'est dans cet ordre que l'Islam ordonne de sacrifier tout ce qui est du bien matériel afin de sauver la vie humaine.

Quant aux droits et libertés politiques des citoyens, ils peuvent être définis comme étant l'ensemble des droits fondamentaux que l'Etat doit assurer au bénéfice des citoyens. Il s'agit entre autre du droit de participer à l'exercice du pouvoir, le droit d'exercer son influence sur le fonctionnement de l'Etat, en prenant part, par exemple, au vote, direct ou indirect. A cela on peut ajouter le droit à l'expression et à la communication, du droit d'association, du droit d'appartenir à un parti politique de son choix, à élire ou à être élu par la voie pacifique et consultative (**Shûrâ**)

La conception islamique des droits de l'homme consiste à accorder aux citoyens la liberté dans les différents domaines de la vie, dans le cadre du respect des droits des autres et des intérêts communs tracés par l'Islam.

De ce point de vue, il est fait obligation aux gouvernements des pays musulmans de garantir à leurs citoyens, tous les droits et libertés, mentionnés ci-dessus, sans exception aucune.

Il n'est pas acceptable d'assurer des libertés sociales et religieuses, et qu'au même moment soient bafoués les droits politiques et syndicaux, notamment dans le contexte où les tenants du Nouvel ordre mondial brandissent toujours l'étendard du respect des droits de l'homme, même si l'Occident lui-même les viole très souvent, selon ses intérêts du moment.

Si le monde musulman veut bien assurer un développement durable, rejoindre les pays avancés et reprendre sa place historique dans le monde, il faut que ses dirigeants respectent les droits des citoyens et assurent des conditions meilleures et contextes scientifiques adéquats, pour permettre aux savants de la Ummah de s'épanouir librement dans un climat de créativité et d'invention, afin de pouvoir établir des bases scientifiques pour un développement technologique économique durable dans les pays musulmans.

Il n'est pas acceptable que les libertés sociales et religieuses soient assurées, et que des droits politiques et syndicaux ne le soient pas, surtout dans le Nouvel ordre mondial où l'Occident brandit le drapeau du respect des droits de l'homme, même s'il ne les respecte pas souvent.

FONDATION KONRAD ADENAUER

COLLOQUE SUR LE THEME :

**„Plaidoyer pour le dialogue interreligieux III. Religion et développement social.
Quelles voies préconisent les religions révélées et les religions africaines ?“**

7 décembre 2011

Contribution du Dr. Odile Tendeng Weidler

Conception du développement social dans la religion Diola

La société dont nous allons vous décrire le fonctionnement de sa religion est une société égalitaire où chaque être qu'il soit homme ou femme occupe à l'échelle des valeurs les mêmes positions et les mêmes fonctions sociales. C'est ce qui fait qu'il existe dans cette religion des prêtres, mais aussi des prêtresses qui sont tout aussi respectées que leurs homologues de l'autre sexe.

Le mode organisationnel

A la base de la religion traditionnelle joola un personnage central : celui qu'une traduction malheureuse nomme communément « le roi », mais qui se définit plutôt comme un grand-prêtre parce que ses fonctions sont exclusivement orientées vers le service du peuple. Il règne, mais il ne gouverne pas. Choisi pour être le plus sacré parmi les vivants, il est l'intermédiaire entre les morts et les vivants. C'est en cela qu'il est le gardien du culte des âmes des défunts des différents clans qui constituent l'entité géographique sur laquelle il règne. Son pouvoir est donc religieux. Le pouvoir politique est quant à lui détenu par ces clans que sont les Bassène, les Batendeng et les Jíben. C'est la lignée Efal du clan Bassène qui choisit le grand-prêtre, la lignée Elugasaun se charge de son initiation, la lignée élufsami du clan Jaata lui donne le nom qui consacre sa nouvelle naissance, celle de Éteyilor, du clan Manga appartenant elle-même au grand clan Jíben lui confectionne ses habits, le village de Séléky assurant dans la communauté (l'ordre public) le rôle de police se charge de le présenter à la communauté. Le ministère des affaires religieuses est confiée à la lignée Ebbun. Il reçoit son spectre du village de Niamoune. L'émiettement du pouvoir du prêtre fait qu'il ne peut pas être un totalitaire. En cas de velléités de puissance, si les lignées se retirent, le prêtre ne sera plus en état fonctionner.

Après toute consécration, le grand-prêtre est reçu pour confirmation par le prêtre du Eat, un autre lieu de culte du clan Jíben qui l'introduit au mystère de son culte. Enfin, lorsque

la personne choisie par la lignée Efal pour être grand-prêtre entre en fonction, elle est considérée à partir de ce moment-là comme vierge de toute filiation. Il n'a ni père, ni mère.

Toujours dans le souci de préserver l'équilibre social entre les différents clans, le roi-prêtre est marié à 11 femmes issues de plusieurs lignées. Des alliances qui répondent à des exigences stratégiques. Parmi ces femmes, les deux premières sont issues respectivement des clans Batendeng et Bassène. Celle de Batendeng issue de la lignée Élubusaet de Séléky est la première. Elle sera la seule autorisée à amener dans le ménage un enfant de son clan qui grandira dans la maison du prêtre. Adulte, il retournera chez lui et sera à l'avenir le seul habilité à accueillir le grand-prêtre quand il sera en déplacement dans son village. La seconde Agubor qui vient de la lignée Baluten du clan Bassène, exemptée de tous travaux domestiques, elle est celle qui détient tous les pouvoirs dans la maison. Gouvernante de la maison, elle est la seule habilitée à partager ses repas avec le prêtre.

Le principe de base de cette religion est le ÑáiÑai : **l'interdit**. Un interdit qui concerne non seulement le religieux ; mais a aussi une valeur juridique puisque ce qui est interdit fait l'objet d'une loi qui lorsqu'elle est transgressée est passible d'une sanction.

En cas de disparition (un roi-prêtre ne meurt pas, il disparaît), seules quelques privilégiés sont informées. Le peuple n'apprendra la nouvelle de sa disparition que plus tard dans des circonstances bien circonscrites : ce sont les femmes qui annonceront sa disparition en sonnant le fer et la nouvelle est annoncée au cri de : **le terroir est endeuillé**. Une semaine de deuil est observée pendant laquelle toutes les activités sont gelées.

Sans pouvoir politique réel, quel rôle joue alors un grand-prêtre dans le développement social de la communauté ? la première fonction d'un grand-prêtre est celle de demander à Dieu à l'autel des ancêtres de tous les clans la paix de la communauté et la pluie nécessaire au travail des rizières.

Le développement social étant la mise en place, le renforcement de conditions qui permettront, d'une part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement et, d'autre part, à tous les membres de cette collectivité de participer au progrès et de profiter de ses fruits, le plus équitablement possible. Ce principe est garanti par le grand-prêtre. Il est responsable de l'équilibre entre l'homme et la nature. Mais il aidé dans cette tâche par le village de Séléky, gardiens du contrat qui lie l'homme à la nature. C'est en effet, le village de Séléky qui a la responsabilité d'interpeller le prêtre en cas de cessation de la pluie ou de sécheresse prolongée. Le désordre dans la

nature (incendie, violation d'un ÑáiÑái, etc.) peut être la cause de la rupture du contrat entre l'homme et Dieu qui offre l'eau, la santé, etc.

En dehors du sanctuaire central dont la gestion est confié au grand-prêtre, les villages possèdent des sanctuaires communautaires dont la fonction est de gérer la vie communautaire villageoise, d'harmoniser et de renforcer les liens sociaux entre les gens. Ce sont ces sanctuaires villageois que l'on nomme Uciin. On peut citer :

Jimanjia gáabel
Baciin essyl
Baciin Enampore
Baciin Baiban
Baciin baken
Batongay Etama
Baciin Banjal

C'est ainsi que de la naissance à la mort, des rites d'insertion, de passage et de réintégration sociale accompagnent un individu. Des rites dont la fonction première est de consolider la cohésion sociale, de mettre en cause l'individu, d'une part, la responsabilité collective (un enfant est l'enfant du village) de permettre à tous de participer activement à la vie en société et, d'autre part, la responsabilité individuelle d'agir en citoyen responsable.

1. Les étapes de socialisation

a) L'entrée dans la vie et la reconnaissance des ancêtres

Pour un garçon qui arrive dans le monde, son insertion dans le village commence par un rite qui se passe près de la décharge, celle où la famille dépose les ordures. Le jour de la cérémonie, les symboles suivants y sont déposés : les branches du Cade (les chemins de la vie sont parfois épineux ; semés d'embûches), Un arc de pêche et un arc de guerre (des instruments pour nourrir sa famille, mais aussi pour la protéger en cas de guerre), le Kajandu, un instrument de travail (tu gagneras ton pain à la sueur de ton front) ; la farine de riz, une clé de la chance et de l'eau, signe de vie et de purification. Au petit garçon, on cite les noms des ancêtres de tous les clans qui composent du Mof Áwii dans lequel il est venu vivre. Une manière de l'insérer dans la communauté des vivants, mais aussi à celle des ancêtres morts dont il est un descendant.

Quant à la petite fille, elle est présentée directement à l'autel des ancêtres de la famille dans laquelle elle est née, un autel qui est rattaché à l'autel central dont la gestion est

confiée au grand-prêtre. La fille étant appelée à quitter la concession et le clan pour aller se marier ailleurs, les rites de leur insertion dans la communauté diffèrent de ceux du garçon. Un proverbe dit d'une femme : « qu'elle est une feuille que l'on dépose dans l'eau », elle s'arrêtera au port qui voudra bien l'accueillir. .

Entre 4 et 5 ans, les enfants, filles et garçons subissent le rite du Garoor, un rite qui ouvre la perspective d'avoir un sanctuaire individuel appelé Fulang, une sorte de fratrie pour de gens riches.

Pendant qu'une petite fille grandit à l'ombre de sa mère dans les secrets de la maternité, l'insertion du garçon appelé plus tard à défendre la communauté suit son cours. Le rite suivant est celui du **Báyib** qui prépare l'enfant à la pré-initiation. Chaque famille regroupe ses membres pour aller présenter l'enfant à l'autel des ancêtres : un coq est sacrifié. Et ce passage est marqué par un bracelet que l'enfant porte sur le bras. Cette fête qui se fait deux semaines avant la pré-initiation est une forme d'inscription dans le registre des membres de la famille.

La pré-initiation appelée **Gaciinen** est un rite au cours duquel l'enfant est présenté au culte qui est rattaché à celui de la circoncision. Les symboles utilisés : l'eau, un poussin, de la Myrrhe, du coton, du riz et du vin de palme. Comme tout initié, la renaissance est symbolisée par la perte des cheveux. Organisé le Figinding, le premier jour du calendrier jóola, la tenue du rite de **Gaciinen** est fonction de la position de la grande ourse, de l'étoile populaire et de la lune (lorsque la lune disparaît.) Le matin, chaque famille amène ses enfants jusqu'à l'orée de la forêt sacrée et les confie aux initiés.

A la fin de la cérémonie, chaque famille prépare un repas communautaire auprès de son sanctuaire appelé Ugnarak. Pendant le temps où les tambours sacrés qui accompagnent les initiés sont dans la forêt, la critique sociale est ouverte : les conflits conjugaux ou familiaux, sociaux sont vidés sans que personne n'ait le droit de garder rancune à cause des reproches qui lui ont été faits. Le débat sera clos le soir quand les Tambours sacrés seront raccompagnés à leur lieu de résidence habituelle.

L'enfant nouvellement initié devient celui de la communauté. Son éducation, sa protection, ses droits deviennent l'affaire de la communauté tout entière.

Garçons et filles, les enfants entrent séparément dans de sortes de fratries appelées aussi la classe d'âge. La première catégorie prend la tranche d'âge entre 10 et 15 ans, la seconde entre 15 et 18 ans et la troisième à partir de 18 ans. Ces classes d'âges sont des

mécanismes de contrôles de la pratique des coutumes, des comportements déviants, etc. Il se fait de plus haut vers le bas. Il se fait sur la base de la concertation et du conseil. L'utilisation de la force n'est que le dernier recours. Ces classes d'âge qui constituent la force vive de la communauté sont des associations d'entraide. Ils sont dans les villages les « bras » et les « jambes » des vieilles personnes qui ne peuvent plus s'occuper des lourds travaux.

A l'âge de 18 ans commence alors la préparation à la prise de responsabilité dans la communauté. C'est par le rite du Gabomen, un prélude à la prochaine initiation qu'elle commence. Pour se rendre compte de leur nombre et de leur maturité à subir le rite de passage dans la classe des adultes, on organise un grand rassemblement. Le grand-prêtre leur donne des travaux à faire. Et c'est en fonction de tout cela que l'on juge de leur nombre et de leur maturité. Si le nombre et leur état d'esprit sont jugés satisfaisants, des rites de mise en route sont organisés et, le grand-prêtre, d'un commun accord avec la lignée Allah fixe la période de l'initiation. Il revient alors à une famille du village d'Elubalir la gestion du calendrier (les étapes, les cultes, etc.)

Une fois que l'initiation est fixée, une rencontre de concertation pour harmoniser les positions se tient à Enampore (Efalax). L'initiation étant l'affaire de toute la communauté qui habite sur l'aire géographique régit par le grand-prêtre, son organisation nécessite une harmonisation. C'est la raison de la rencontre d'Enampore dont l'objectif essentiel est de voir si tous les rites communautaires qui précèdent l'initiation ont été faits. Si tout est fin prêt, alors on lance **Erem buxut et Garangen buxut (Babalir)** deux rites qui annoncent officiellement le coup d'envoi de l'initiation. A partir de ce moment, des rencontres sectorielles peuvent se tenir pour régler des détails au niveau village.

La grande initiation appelée Buxut est un rite qui mêle initiation et circoncision. Chaque initié où qu'il se trouve rejoint la terre de ses ancêtres pour y subir l'initiation. L'initiation ayant lieu tous les 25 ou 30 ans, les familles vident leur épargne de riz, de bétails pour recevoir les invités et les parents venus accompagner les jeunes dans leurs moments de passage vers une nouvelle vie, celle des adultes. Ce sont des jours où les gens étalent avec opulence ce qu'ils ont de meilleur. Le riz et le bétail. Le jour de la rentrée, comme pour le bébé qui entre dans la vie, les jeunes sont rasés près de la décharge. En dehors du crâne rasé, l'autre marque distinctive du candidat à l'initiation est un pagne dont la teinture n'est pas terminée. Au lieu de la couleur noire foncée que l'on connaît du pagne jóola c'est un pagne aux couleurs pâles qu'on lui remet pour entrer dans le bois sacré. Le pagne noir étant celle de la fête. L'initiation étant un passage de la mort à la vie, le pagne d'entrée préfigure cet état.

Le Buxut est un moment exceptionnel où il est permis d'être et de faire ce qu'on veut : par exemple, il est permis aux hommes de s'habiller comme des femmes et vice-versa.

Les mères et les sœurs restées à la maison s'inquiètent très souvent de leurs fils ou de leurs frères. Des cas de disparition (décès) étant possibles. C'est pourquoi la coutume organise avant la sortie une cérémonie de présentation des initiés aux femmes pour les rassurer. Etant donné qu'on ne peut les voir avant leur sortie officielle, les initiés sont maquillés au point qu'ils soient peu reconnaissables.

L'initiation ouvre la porte au mariage. C'est pourquoi dès que s'approche la fin de l'initiation, les jeunes sont invités à déclarer leur intention par un chant aux portes d'une fille qui pourrait devenir la future épouse. Avec l'initiation finit l'espièglerie, les menus larcins. On apprend à mesurer ses propos, ses gestes, à avoir des attitudes responsables. L'initiation qui relie les générations les unes autres est un contrat de confiance. Une génération confie à la génération qui suit ce que la communauté a de plus précieux.

La fin du buxut est sanctionné par un rite qui s'appelle le « exax buxut » pendant lequel les initiés reviennent tous à Gapox, le lieu de départ. C'est la dernière étape avant de fermer tous les rituels. La génération initiée cette année-là recevra un nom auquel tous les initiés s'identifieront. L'initié est à partir de ce moment-là un adulte qui a droit à un champ, à prendre part aux rencontres des hommes et à se marier. Les chants du Buxut sont rangés au répertoire jusqu'à une année de pré-initiation. L'initiation étant une situation exceptionnelle, toute faute commise, qu'elle vienne du prêtre, d'un village ou d'un simple citoyen, est sanctionnée par des chants qui fait de l'auteur de la faute la risée de tout la communauté. Cette personne accepte cette situation. La communauté prévoit cependant un moment de répit : lorsque l'initiation est fermée.

Bíyab, le mariage consacre l'âge majeur. Un adulte responsable est celui qui est dans les liens du mariage. Les mariages sont de type exogamique avec un régime de séparation de biens. Les femmes arrivent dans le ménage avec leurs rizières et leurs propres biens. Dans le foyer, chacun a son grenier où il garde le fruit de ses récoltes.

Le processus de socialisation d'une fille ?

Tout comme le garçon, la fille est dès l'âge de quinze ans initiée à prendre des responsabilités. Autrefois quand les villages ne connaissaient pas l'économie marchande, le père, très tôt prêtait à sa fille (tout comme il le fait pour le garçon) une rizière dont le fruit lui permettait de se prendre en charge, mais aussi d'épargner en vue de son prochain mariage. En dehors des fruits de cette rizière, pendant la période de la moisson, chaque fois qu'une fille va travailler dans les rizières de son père, elle avait le droit se

procurer une grosse gerbe de riz pour soutenir dans son épargne. Etant donné que les mariages sont exogamiques, ce qui fait de chaque femme une étrangère dans le quartier, la concession, le village, de son mari, mais aussi dans la concession familiale qu'elle est appelée à quitter un jour, la jeune fille apprend de sa mère, de ses tantes et de toute autre femme d'âge mûr à faire de cette faiblesse une force. Du quartier au village et à la commune, des cultes sont installés qui permettent aux femmes d'accueillir et d'intégrer chaque nouvelle venue dans le quartier, dans le village et dans la commune.

Quand des femmes nouvellement mariées arrivent dans un village, elles acquièrent par le rite du Galli leur nouvelle identité. On devient par ce rite une épouse appartenant au village x. ce qui confère une place et des devoirs dont celui de participer à la prospérité et à l'harmonisation du groupe dans lequel on est venu se marier. Après le rite du Gállí, les nouvelles mariées sont inscrites dans le Bálega, un cercle plus vaste qui fonctionne à l'échelle de tous les villages qui sont régis par le grand-père.

Bálega Ce rite qui à l'origine a été implantée par le grand-prêtre, est le haut-lieu de la maternité. Les prêtresses principales du Bálega sont issues de la famille du grand-prêtre. La seconde est issue de la famille Bassène. Comme pour l'initiation dont il est le pendant, le Bálega a lieu tous les 15 ans. C'est dans le secret de la forêt qu'a lieu cette grande initiation des femmes qu'il ne faut pas confondre avec l'excision, une pratique interdite et punie de bannissement pour toute femme qui la pratique dans cette communauté. L'initiation du Bálega a pour but essentiel la transmission des connaissances d'une génération de femmes à une autre. Le Bálega est aussi une tribune qui leur permet d'intervenir dans les questions sociales : la cherté de la vie, la rareté des pluies, etc. Pour anecdote, les femmes sont intervenues à Séléky pour fermer les bars d'alcool frelatés comme le Soussoum pendant la saison des pluies. Par le travail qu'elles font les femmes définissent leur Bálega comme le ministère de l'intérieur du Mof Áwii.

Le partage des biens

Les règles coutumières de droit foncier reconnaissent un droit d'accès à la terre équitable pour tous les membres de la même cellule familiale, sans distinction de sexe. Dès qu'un jeune se marie dans une famille, le père convoque tous ses enfants et procède symboliquement à la redistribution de la terre entre tous, garçons et filles. Seul celui/celle qui vient de se marier reçoit concrètement une part des terres pour son usufruit. Les terres des autres continuent d'être gérées par le père jusqu'au jour où à leur tour ils entrent dans les liens du mariage.

En dehors de la terre qu'on lui octroie pour son usufruit, les parents aident un jeune marié (fille ou garçon) à se constituer un capital de départ. Une nouvelle mariée reçoit en

guise de cadeau une grosse gerbe de riz chaque fois qu'elle va aider quelqu'un à la moisson. La communauté participe ainsi au renforcement de son capital. En plus de la terre, la femme mariée se constitue un patrimoine propre qu'elle peut léguer à ses enfants. A ce titre, une femme devient économiquement indépendante, juridiquement, socialement et sociologiquement émancipée.

Le travail du riz : Bular Emaano Pour un Jóola, travailler c'est d'abord travailler la terre, tout comme manger c'est d'abord et avant tout manger du riz. Dans la société jóola le travail a une valeur sociale, économique, culturelle et religieuse. Chaque membre de la communauté conquiert sa place par la force de son travail et s'émancipe également par le travail. Le travail est sacralisé, béni à travers des rites et des cérémonies consacrés à cet effet. L'oisiveté et la paresse sont des tares que le Jóola condamne avec la dernière énergie. C'est pourquoi la personne handicapée en milieu jóola se trouve toujours une activité adaptée à sa situation. Refusant par ce fait d'être une charge pour les autres.

Les travaux dans les rizières débutent au mois de mai par le désherbage, le sarclage et la pépinière. En Juin les femmes épandent l'engrais dans les rizières. Pendant que les hommes s'occupent de cultiver les rizières. C'est le roi qui donne la date du démarrage des travaux. Sa femme va repiquer quelques plants de riz. Puis le lendemain, le travail peut démarrer.

A la fin des travaux, est organisé la fête de **Utees**, une fête de remerciement pour l'effort consenti par chacun pour le bien être de tous.

A la moisson, avant de goûter le fruit du travail l'homme, un rite est organisé en guise de remerciement à Dieu. A la fin de la moisson, les femmes organisent une fête qui s'appelle le Galang. Par cette fête, les femmes veulent remercier leurs maris de leur collaboration. C'est aussi à cette fête où le mari peut se plaindre du fait du mauvais traitement dont il a fait l'objet quand il était allé travailler dans les rizières de sa femme. La tradition voulant que chacun des époux nourrisse l'autre lorsque celui-ci travaille dans les rizières du conjoint. Si l'un des conjoints ne respecte pas cette règle, l'autre conjoint peut se plaindre auprès de la femille.

Les femmes dénoncent le mauvais comportement de leurs maris en période de Garumo, une fête fixée par le grand prêtre pour annoncer le début des travaux champêtres. Pour cette fête, les femmes retournent dans leurs concessions auprès de leurs frères pour avoir des cadeaux qui permettent de rendre la fête plus belle. Une forme de solidarité au clan du mari. C'est à cette occasion que les hommes remercient leurs femmes pour leur collaboration.

Le passage de la vie à la mort ou le retour vers les ancêtres

Comme pour l'entrée de la vie, les rites qui accompagnent le mort vers la demeure des ancêtres se font à côté de la décharge. Dès que quelqu'un est malade et qu'on se rend compte qu'il ne survivra pas à la maladie, on prévient ses parents du côté de sa mère. A sa mort, on fait appel au fossoyeur qui vient voir le corps pour savoir comment le préparer.

Une fois mort on fait appel au fossoyeur qui vient voir le corps. La nuit, on le met assis et les gens viennent à la veillée. On chante les morts de la famille, de la concession ; puis les gens de la génération de son père. Les funérailles sont une manière de revisiter le répertoire des chants des différents clans. Quand on enlève le corps pour le lavage, on chante les chansons des défunts du côté de sa mère. Ensuite le corps est couché sur le ventre. Les hommes ayant assuré la veillée, pendant la journée, les femmes prennent le relais en alternant les champs des hommes et ceux des femmes.

La famille se réunit pour évaluer leur force en vue de la cérémonie du deuil. Dans l'après-midi, le corps est lavé et habillé et chaque membre de la communauté apporte une gerbe de riz (sorte de quête) pour les funérailles. Ce qui donne le droit à chacun de prendre part à la viande du sacrifice du deuxième jour. La communauté témoigne des qualités du défunt.

Au moment de lever le corps pour la mise en cercueil, on chante les chants du père du défunt. Une fois mise en cercueil, le corps est sorti par la cour arrière à travers une ouverture faite sur la palissade. Puis il est posé en hauteur devant la véranda de sa maison. D'où on le descendra pour des rites pendant lesquels la famille fait un discours d'adieu, la danse guerrière et puis la sortie vers le cimetière. Pour la dernière fois, on le promène ensuite dans le village. Puis on le ramène vers la cour de la maison pour qu'ils reçoivent les derniers adieux des femmes de la concession lorsqu'il s'agit d'un homme. Puis le mort termine sa route auprès de la décharge où des rites lui sont faits. Et puis on l'achemine vers le lieu de culte de Eat, le culte de la mort.

Au cimetière, la tombe est un trou vertical d'un mètre qui se prolonge ensuite d'ouest vers l'est. Le mort est couché sur le côté la tête en direction de l'est. Un chant est chanté durant la mise au tombeau. Pendant la veillée, les femmes reprennent le relais par les chants des hommes et des femmes. Le lendemain du décès, ce sont les femmes qui chantent et qui dansent la danse des morts. Les animaux de sacrifice sont le bœuf, le porc, la chèvre.

Un sacrifice de la libération de l'âme pour rejoindre l'espace des Ufuga (les morts) se fait après avoir percé la gourde de vin avec une lance. Le vin qui coule de la gourde est bu par le trou percé. Une manière de recueillir une partie de l'énergie de celui qui est parti.

Conclusion

Le secret de la parfaite harmonie de cette société trouve son explication dans les multiples cadres de concertation que constituent les lieux de culte. Ces cultes qui se déroulent selon un chronogramme bien pensé de diverses activités recentrent l'homme sur l'essentiel : le respect de la vie. Respecter la vie, c'est obéir à la volonté divine. C'est pour cette raison, le Jóola n'est pas mu par une quelconque volonté de puissance ou de contrôle de tout ce qui l'entoure. Il croit qu'il est un élément de la nature. C'est ce qui justifie l'élaboration de toute une réglementation coutumière très rigoureuse pour renforcer le lien avec tout ce qui l'entoure : l'environnement, la gestion des ressources halieutiques, l'aménagement des zones de culture, le déboisement et débroussaillage, la délimitation des zones d'habitation, les zones ou espaces sacrés. Ce sont ces différents codes que la société s'évertue à transmettre de génération en génération.

Plaidoyer pour le dialogue interreligieux : « Religion et développement social. Quelles voies préconisent les religions révélées et les religions africaines ? »

Tino Aristide Adediran

En ce troisième millénaire l'homme universel que nous nous devons d'être, devrions être des enthousiastes, spontanés du dialogue interreligieux ! Car si nous prenons en considération le Christianisme, l'Islam et le Judaïsme, on peut relever que ces trois monothéismes révélés favorisent une pédagogie de la rencontre. Certes nous sommes différents et nous devons nous accepter comme tels. Mais nous pouvons mettre à la disposition de la société des valeurs communes qui nous inspirent : respect de la vie, sens de la fraternité, dimension religieuse de l'existence.

Dans le fond, Juifs, Chrétiens et Musulmans, nous croyons que chacun de nous est unique. Alors il me semble qu'il n'est pas impossible de sensibiliser éducateurs et législateurs à l'opportunité de proposer des règles de conduite telles que :

- Le respect des personnes qui cherchent à scruter l'énigme de la condition humaine à la lumière de leur religion ;
- Le sens critique qui permet de choisir la vie ou la mort, le vrai ou le faux ;
- Le souci de la liberté qui suppose une conscience droite, une foi éclairée ;
- L'acceptation de la pluralité qui nous incite à nous considérer différents mais égaux en dignité, en refusant toutes les formes d'exclusion, en particulier celles invoquant une religion ou une conviction.

Si nous pouvions dire tout cela ensemble, il est sûr que nous aurions devant nous un avenir beaucoup plus serein.

Ce que le Pape Jean XXIII affirmait dans l'encyclique *Pacem in terris* toujours d'actualité : « Nous devons rétablir les rapports de la vie en société sur les bases de la vérité et de la justice, de l'amour et de la liberté. »

Pratiquer le dialogue entre croyants, c'est être convaincu que nous formons tous une famille, qu'il existe une communauté humaine et un bien universel. Mais c'est aussi s'opposer à la xénophobie, à la fermeture des frontières, aux idéologies qui diffusent la haine. Le dialogue entre cultures et entre croyants n'a pas seulement pour but de mieux se connaître pour éviter les conflits mais il a aussi pour but de nous aider à élaborer une culture qui permette à tous de vivre dans la dignité et la sécurité ; qui promet le vivre ensemble. Partant de ce type de rencontre, permettez moi de citer un Jésuite français Augustin Dupré Latour qui écrivait :

« Croyants de deux religions, nous nous sommes retrouvés non comme des « sédentaires » satisfaits de ce qu'ils possèdent mais comme appartenant à la race des « nomades », vivant sous une « tente » des itinérants guidés par l'Esprit de Dieu. Nous nous sommes reconnus tout spontanément non pas comme possédant la vérité divine, mais comme possédés par cette vérité qui guide, entraîne, libère, chacun dans sa ligne propre, plus attaché à sa propre foi. »

Comme confirmé par le Cardinal Jean Louis Tauran à Rome le 02 décembre 2011 malgré tous les événements de nature à les opposer ; Chrétiens, Musulmans et Juifs sont capables de se rencontrer, de dialoguer, de refuser les amalgames que, contrairement à

ce qui est souvent affirmé, les religions ne sont pas facteurs de conflits, mais les croyants sont des personnes de bonne volonté qui contribuent à développer la Paix. Il ne s'agit pas de convertir l'autre, même si le dialogue interreligieux favorise souvent les conversions ; il s'agit de se connaître pour s'aimer et créer du bonheur autour de soi. Pèlerin de la vérité au milieu des contradictions de l'histoire, en dépit de nos incohérences, soyons par notre générosité, notre douceur et notre persévérance de purifier notre mémoire et notre cœur pour faire en sorte que la sagesse humaine se rencontre avec la sagesse de Dieu.

Le Pape Benoit XVII a admirablement dit le 12 Mai 2009 sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem : « ...C'est pourquoi nous travaillons inlassablement pour préserver les cœurs humaines de la haine, de la colère ou de la vengeance ». Soyons tous des William Blake, poète anglais : « j'ai cherché mon âme et je ne l'ai pas trouvée, j'ai cherché Dieu et je ne l'ai pas trouvé ; j'ai cherché mon frère et je les ai trouvés tous les trois. »

Aristide Tino ADEDIRAN

Abbé Léon DIOUF
Vicaire épiscopal
ARCHIDIOCESE DE DAKAR
SECRETARIAT EPISCOPAL DE PASTORALE
S. E. P.
32, rue jacques Bugnicourt (ex Kleber)- BP 1908
☎ (221) 33 822-99-42 FAX 33 823-86-82
E-mail : seplndoffe@gmail.com

RELIGION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

Quelles voies préconisent les religions révélées et les religions africaines ?

FONDATION KONRAD ADENAUER
AMBASSADE D'ISRAEL AU SENEGAL,
ASSOCIATION SENEGALAISE DE COOPERATION DECENTRALISEE 5ASECAOD)
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP (UCAD) DAKAR

COLLOQUE
PLAIDOYER POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX.

07/12/2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	47
I. METTRE EN PERSPECTIVES LES COMMUNICATIONS ENTENDUES	47
II. MIEUX CERNER LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX.....	48
III. NOUS ACCORDER SUR LES CONDITIONS DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX	49
IV. NOUS ACCORDER SUR LA FINALITE DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX	49
V. APPEL A TOUTES LES RELIGIONS A PRENDRE EN CHARGES LES ATTENTES	
DES HOMMES	51
CONCLUSION.....	51

Introduction.

1. En juin 2009, l'occasion m'avait été donnée d'intervenir au sujet du « **plaidoyer pour le dialogue interreligieux** » pour la réflexion sur les « **Bases religieuses et théologiques de ce dialogue** ». La réflexion se menait entre **Juifs, Chrétiens** et **Musulmans**.

Aujourd'hui, le plaidoyer est confié au **Christianisme**, à l'**Islam** et à la **Religion Traditionnelle Africaine (RTA) Joola** pour explorer les des **voies que préconisent ces trois traditions religieuses pour le développement social**.

2. Le **Judaïsme** est présent par Christianisme et Islam interposés. L'on connaît en effet le mot du **Pape Pie XI**, « **Nous sommes spirituellement des sémites** »¹, prononcé le 6 septembre 1938, en commentaire du passage biblique sur le sacrifice d'Abraham. En **octobre 1965**, le concile **Vatican II** précisait : « L'Eglise se rappelle le lien qui la relie spirituellement à la lignée d'Abraham, à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, et de qui est né, selon la chair, le Christ' (Rm 9, 4-5), le Fils de la Vierge Marie »²

L'**Islam**, quant à lui, considère **Jérusalem (El Qods)**, comme l'une de ses **trois villes saintes**, avec **La Mecque** et **Médine**³.

I. Mettre en perspectives les communications entendues

3. **Pour faire la synthèse**, comme le programme me le demande, des trois communications de ce jour, -tâche que je n'ose affronter, s'il s'agissait en tout cas de les résumer- je me résoudrais plutôt à laisser à chacun **le soin de la relecture** de ces riches communications, **en les mettant en perspectives** au sens de les comprendre comme apportant chacune une **contribution indispensable** à notre commun développement social.
4. Entre **Judaïsme, Christianisme, Islam** et **RTA Joola**, comme d'autres RTA, les **fondements communs** ne manquent pas non plus. L'anthropologue Français, le P^r ALLIOT, de la Sorbonne, situe ce fondement commun dans la trilogie du **Consensus**, de la **Légitimité** et de **l'amour du Vrai**⁴.

Le **consensus** renvoie à la **Règle d'or**, connue et admise partout où il y a humanité : « *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux* »⁵ La **légitimité**, elle, renvoie au contenu des **Commandements** bibliques, lisible en toute humanité, et qui se résument dans ou Paroles de vie que résume dans le Commandement de **l'Amour de Dieu et du Prochain**. Quant à **l'amour du Vrai**, il renvoie à la **Parole**, qui fait devenir à l'enfant (**infans** : celui qui ne parle pas encore) ce

¹ Cf. Bernard LECOMTE, *Les secrets du Vatican*, Editions PERRIN, 2009, p 62

² *Nostra aetate*, 1

³ Cf. THEO. *L'Encyclopédie catholique pour tous*, Mame 2009, p. 181a

⁴ Cf. partage d'un ancien Etudiant du P^r ALLIOT, M Thierry CABOU, PDG RIALTUS EMERGENCE CORPORATE sa, Dakar.

⁵ Cf. Mt 7, 12 : Lc 6, 31 etc.

qu'il doit être, et à tout adulte ce qu'il doit continuer à devenir, à savoir **homme ou femme dont la grandeur se mesure à la capacité de relations**.

5. Cette trilogie se retrouve dans le **Mythe** ou parole fondatrice et fédératrice des peuples, que toutes les **RTA** (Religions Traditionnelles Africaines) mettent en œuvre dans la diversité de leurs mythes fondateurs et fédérateurs, que le **Judaïsme** met en œuvre dans la **Torah**, le **Christianisme** dans **l'Évangile**, récit sur le **Logos**, le **Verbe** fait chair en **Jésus Christ**, et **l'Islam**, dans le **Coran** et le **Hadith**.

Pour les **Mythes** des RTA, la **Torah** du Judaïsme, **l'Évangile** du Christianisme et le Coran et Hadith de l'Islam, **l'Unicité de Dieu ne se négocie pas**, pas plus qu'il ne saurait y avoir plusieurs absolus.

6. **Sénégalais**, chrétiens, musulmans ou fidèles de nos RTA, tous plus ou moins de religion traditionnelle au-delà de nos pourcentages de chrétiens, de musulmans et de fidèles de RTA, **ce qui nous unit est plus important que ce qui nous différencie**, pour reprendre le Sage Amadou Hampaté BA.

Quels que soient donc les **lieux culturels et religieux d'où nous parlons**, et les **différences** qui en résultent, nous avons assez de **fondements communs** pour travailler avec harmonie à notre **commun développement social**.

Je voudrais donc proposer **quelques lignes de cette mise en perspectives**, en vous partageant ce qu'à mon sens il nous faudrait entendre par **dialogue interreligieux**, et ce que nous pourrions en retenir comme **conditions**, comme **bases** et comme **finalité**.

II. Mieux cerner le dialogue interreligieux

7. **L'idée commune** est qu'il y a **dialogue interreligieux** quand des croyants de traditions religieuses différentes, partant de leurs traditions respectives, décident de se parler pour collaborer.

On peut **affiner l'idée** en précisant qu'il s'agit **de se connaître et de se reconnaître mutuellement**, tout en prenant au sérieux les **différences religieuses**.¹ On peut la **préciser encore** en distinguant le dialogue interreligieux de la **conversation** (*wahtan, dissoo*), même si celle-ci peut y conduire. Mais tandis que **par respect les conventions sociales**, la conversation reste à la surface de la personnalité religieuse des interlocuteurs, le **dialogue interreligieux** engage cette personnalité dans sa volonté d'élucider les différences, tout en les respectant. Il suppose un **climat de grande confiance**.²

Le dialogue interreligieux est à distinguer aussi de la **négociation**. En effet, il est **collaboration entre partenaires** et non affrontement entre rivaux, par marchandages et compromis qui pourraient donner lieu à des compromissions au détriment de la vérité du dialogue. Celui-ci nécessite **enracinement** dans sa tradition et **ouverture** à celle de l'interlocuteur, pour être une **recherche partagée** de la **vérité**, de la **beauté**, de la **bonté** et de **l'unité**, dans la **liberté**.

¹ Claude GEFFRÉ, « La théologie des religions ou le salut d'une humanité plurielle », in *Racines politiques*, n°4, novembre 2001, CRAIN, p. 109.

² Jacques LEVRAT, *La force du dialogue*, Marsam, Rabat, Maroc, 2003, p. 32.

Mises ainsi en perspectives, les **trois communications** de ce jour sont **d'authentiques et indispensables chemins** vers notre développement social.

III. Nous accorder sur les conditions du dialogue interreligieux

Relevons-en trois :

- 1) Le dialogue interreligieux suppose que les interlocuteurs **s'acceptent et s'écoutent**.
- 2) Il demande de **se connaître soi-même**, dans sa tradition religieuse, et de rester **fidèle** à celle-ci, d'une **fidélité vivante** c'est-à-dire qui sait retrouver ses racines au-delà des certitudes provisoires, inhérentes à tout chemin de progrès.
- 3) Il suppose la **reconnaissance réciproque de l'égle dignité** des interlocuteurs, qui appelle **respect de leur liberté et de leur responsabilité**. Cela suppose le refus du **préjugé** qui fait de l'interlocuteur ce qu'il n'est, le refus du **prosélytisme** qui impose au lieu de proposer son message, le refus du **dogmatisme** contraire à la fidélité vivante à sa propre tradition, et le refus du **fanatisme** impropre à gérer le divin.

IV. Nous accorder sur la finalité du dialogue interreligieux

8. Parler de la **finalité du dialogue interreligieux**, c'est poser le problème du **pluralisme religieux** et chercher la réponse dans la communauté l'origine et de destinée du genre humain.

Le **pluralisme religieux** se demande si la **diversité des traditions religieuses** est un simple **fait matériel** de multiplicité ou si, au contraire, il s'agit d'un **principe** conducteur de l'histoire. Une telle interrogation est aussi bien chrétienne, musulmane que de religion traditionnelle africaine.

Un **théologien catholique** s'interroge en effet et répond :

« Faut-il dire simplement qu'il (le pluralisme religieux) est **permis** par Dieu ? Le mot est sans doute trop faible. Disons qu'il est **voulu** par Dieu, ou du moins, qu'il fait partie du dessein mystérieux de Dieu. Cela n'est pas en contradiction avec la prétention à l'unicité, propre au Christianisme (...). **L'unicité du christianisme** comme religion issue de l'événement central qu'est Jésus-Christ est (...) plutôt de l'ordre de la manifestation, du **sacrement** – en somme, le signe et la venue à visibilité de ce qui se passe aussi ailleurs »¹.

Ainsi compris, le pluralisme religieux appelle le croyant chrétien à **connaître** la tradition religieuse d'autrui et à la **reconnaître**, dans le cadre d'une saine théologie chrétienne des religions.

L'islam affirme de son côté :

¹ Claude GEFFRÉ, *Profession Théologien...* p. 139-140.

« Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté. Mais il a voulu vous éprouver par le don qu'il vous a fait. Cherchez à vous surpasser les uns les autres dans les bonnes actions. Votre retour, à tous, se fera vers Dieu ; il vous éclairera, alors, au sujet de vos différends » (*Sourate 5, 48*).

Quant aux **religions traditionnelles africaines**, leur seule existence comme **religions de terroirs** signifie qu'elles reconnaissent les autres traditions religieuses comme ayant droit de cité en humanité, tout comme elles-mêmes.

9. Ne fois admis le pluralisme religieux comme principe directeur de l'histoire, il revient au souci de l'unité du genre humain de **rendre opérationnel** ce principe. C'est ce qu'a voulu le Pape Jean Paul II, en invoquant la communauté d'origine et de destinée du genre humain pour inviter toutes les religions à la **rencontre d'Assise**, du 27 octobre 1986.

Au nom de cette communauté d'origine et de destinée, les représentants de différentes traditions religieuses ont pu se retrouver pour **prier pour la paix, en même temps et au même lieu, mais chacun dans sa tradition religieuse**.

A nous de faire de même pour notre commun développement social de chrétiens, musulmans et fidèles des RTA africaines.

Jean Paul II qualifiera ensuite cette unité d'**unité radicale** au sens de **réalité antérieure à toutes les différences et divisions des hommes**.

« **A la lumière de ce mystère** (de l'unité du genre humain), les différences de tout genre, et en premier lieu **les différences** religieuses, dans la mesure où elles sont **réductrices du dessein de Dieu**, se révèlent en effet comme appartenant à un autre ordre.

Si l'ordre de l'unité est celui qui remonte à la création et à la rédemption et s'il est donc, en ce sens, « **divin** », ces **différences** et ces **divergences, même religieuses**, remontent plutôt à un « **fait humain** », et doivent être dépassées dans le progrès vers la réalisation du grandiose dessein d'unité qui préside à la création.

Il y a certes des différences dans lesquelles se reflètent le génie et les « richesses » spirituelles données par Dieu aux nations (cf. *Ad gentes*, 11). Ce n'est pas à elles que je me réfère. J'entends ici faire allusion aux **différences dans lesquelles se manifestent les limites, les évolutions et les chutes de l'esprit humain, tenté par l'esprit du mal, dans l'histoire** » (Cf. *Lumen gentium*, 16).¹.

¹ « La situation du monde et l'esprit d'Assise. Discours au Cardinaux et à la Curie, du 22 décembre 1986 », *Documentation Catholique*, n° 1933, du 1^{er} février 1987, p. 134a.

Ainsi, ***l'unité du genre humain***, comme base du dialogue interreligieux, détermine la ***finalité*** de celui-ci, à savoir la ***paix*** et la ***convivialité*** entre les hommes, ***en somme notre commun développement social***.

La ***conclusion*** s'impose donc : ***notre commun développement social est confié aux compétences spécifiques et complémentaires de nos traditions religieuses***.

V. Appel à toutes les religions à prendre en charges les attentes des hommes

10. L'Église Catholique pour sa part, relève ***l'immense attente*** que les hommes adressent aux religions.

« Les hommes attendent des diverses religions la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine, qui, hier comme aujourd'hui, troublent profondément le cœur des hommes : Qu'est-ce que l'homme ? Quel est le sens et le but de la vie ? Qu'est-ce que le bien et qu'est-ce que le péché ? Quels sont l'origine et le but de la souffrance ? Quelle est la voie pour parvenir au bonheur ? Qu'est-ce que la mort, le jugement et la rétribution après la mort ? Qu'est-ce enfin que le mystère dernier et ineffable qui entoure notre existence, d'où nous tirons notre origine et vers lequel nous tendons ? » (Concile Vatican II, Déclaration « *Nostra Aetate*, 1 »)

Nous sommes là, devant une ***finalité*** essentielle ***du dialogue interreligieux***, à savoir la prise en charge, ensemble, par les croyants, de ce questionnement qui comprend, bien sûr, leur ***commun développement sociale***.

Conclusion.

11. Tridimensionnel puisqu'il est tourné vers ses ***frères et sœurs*** et vers ***Dieu***, l'Absolu, ***l'homme*** est ***constitutivement religieux***, et le ***dialogue interreligieux*** est ***partie intégrante de la condition humaine***. Il est ***un chemin de grandeur humaine et donc de développement social***, à condition d'être mené dans la ***vérité***, la ***justice*** et la ***liberté***.

Respecté et vécu en ce qu'il est, ainsi que dans ses ***conditions***, ses ***bases*** et sa ***finalité***, le ***dialogue interreligieux*** est ***source incontournable***, dans le ***pluralisme religieux*** inhérent aux religions qui animent nos sociétés, de notre commun développement social.

A nous de tirer le meilleur de sa dynamique.

FONDATION KONRAD ADENAUER
AMBASSADE D'ISRAEL AU SENEGAL
ASECOD/UCAD
COLLOQUE
PLAIDOYER POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX III

07 DECEMBRE 2011

Thème : Religion et Développement social.
Quelles voies préconisent les religions révélées et les religions africaines ?

CONCLUSIONS DU PLAIDOYER III

Après avoir entendu les **Messages** de la Cérémonie d'ouverture¹, et suivi les **Communications** et **Débats**², M Yousouffa Wade, Président du Comité National du Dialogue Social (CNDS), et l'Abbé Léon Diouf, Directeur du Secrétariat Episcopal de Pastorale (SEP) de l'archidiocèse de Dakar, ont pensé que nous pouvions retenir **DEUX (2) CONCLUSIONS** de la journée : les résultats que l'on peut tirer des Messages, Communications et Débats, comme **lignes de force en faveur du Développement social**, et **l'organisation du Plaidoyer sur le terrain**.

La journée a été clôturée par une **prière interreligieuse en silence**.

1. 1^{RE} CONCLUSION : DES LIGNES DE FORCE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

¹ **Andrea Kolb**, Représentante Résidente Fondation Konrad Adenauer, Dakar, **Sénateur Sidi Dieng**, Président d'ASECOD (Association Sénégalaises de Coopération Décentralisée), **P^r Saliou Ndiaye** Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, représenté par le Pr Abdoul Aziz Kébé, **S E Moustapha Cissé**, Khalife de Pire, **S E Mgr Luis Mariano Montemayor**, Nonce Apostolique à Dakar, **S E M Henri Antoine Turpin**, Ambassadeur du Sénégal en Allemagne, **S E Madame Awa Ndiaye**, Ministre d'Etat, Ministre de la Culture, du Genre et du Cadre de vie.

² **La doctrine sociale de l'Eglise et le développement social**, par Dr Hermann Kues, Honorable Député, Secrétaire d'Etat parlementaire, Berlin, **Débats** modéré par le Pr Eugénie Ndiaye-Aw, **Islam et développement social**, parle Pr Moussa Fall, Islamologue à l'Université de Pire, **Débats** modérés par le Pr Souleymane Gomis, **La conception du développement social dans la religion diola**, par Mme Odile Tendeng, Docteur en linguistique, **Débats** modérés par le Pr Kiné Camara

Plutôt qu'une synthèse, parlons de **lignes de force** qui se dégagent des communications et débats, en faveur du **Développement social**.

1.1. 1^{re} ligne de force : une dynamique à base de convictions religieuses en faveur du développement social

Résumer les communications et débats ferait beaucoup perdre de leurs richesses. Retenons plutôt de les mettre **en perspectives** au sens d'en faire la relecture à la lumière du thème de ce Plaidoyer III. On relève alors un **fondement commun** aux différentes religions intervenues dans le Plaidoyer. Il s'agit du **Christianisme**, de l'**Islam** et de la **Religion Traditionnelle Africaine (RTA) diola**¹. Le **Judaïsme** n'a pu être présent par un de ses Fidèles mais pouvait être considéré comme présent par Christianisme et Islam interposés. Pour une approche aucunement partisane, dans un espace non confessionnel, nous avons fait appel à l'anthropologie en relevant, avec le P^r Alliot, de la Sorbonne², la trilogie ou le **trptyque du consensus, de la légitimité et de l'amour du vrai**.

Qui dit **consensus**, dit pratique de la Règle d'or : « *Fais pour les autres ce que tu voudrais qu'ils fassent pour toi* ». **Toute religion** attend de ses Fidèles un tel comportement. C'est ainsi qu'elle est **lien** entre les hommes et entre les hommes et Dieu.

Qui dit **légitimité**, dit droit de séjour reconnu à l'occupant d'un espace social. La légitimité repose sur la pratique du bien et le refus du mal. C'est le contenu des **Commandements bibliques** que l'on retrouve résumé, en tout espace humain, par l'appel à **aimer Dieu et le prochain**. Cette pratique se rattache à trois valeurs d'ordre à la fois social et moral : la **vérité**, la **justice** et la **liberté**. La vérité de notre part évite aux autres de se tromper de cible dans leur recherche de collaborateurs. La justice assoie la confiance dans la collaboration. La liberté fait donner le meilleur de lui-même à chacun dans la collaboration.

Qui dit **amour du vrai**, dit pratique d'une parole qui fédère. Car telle est la nature, la fonction, la raison d'être et la force de la **Parole**. Elle est fondatrice et fédératrice des hommes ; elle est créatrice. L'enfant (infans) est celui qui ne parle pas encore. Il devient ce qu'il est en parlant, c'est-à-dire un le « *nœud de relations* » que doit être tout homme, un être dont la grandeur se mesure à sa capacité de relations. Toutes les religions reposent sur la Parole, qu'il s'agisse de la **Torah** pour le Judaïsme, de l'Évangile du **Verbe** de Dieu pour le Christianisme, du **Coran et de la Sunna** pour l'Islam ou du **Mythe** pour la RTA où qu'elle se vit.

Aucune communication, aucune intervention ne s'est inscrite contre ce triptyque. D'où le premier résultat de ce Plaidoyer III : **une dynamique à base de convictions religieuses pour le développement social**.

¹ Groupe ethnique de Casamance, région sud du Sénégal.

² Cf. partage d'un ancien Etudiant du P^r ALLIOT, M Thierry Cabou, PDG RIALTUS EMERGENCE CORPORATE sa, Dakar.

1.2. 2^e ligne de force : une mise à disposition de la force et de la constance des religions en faveur du développement social

L'**idée commune** est qu'il y a **dialogue interreligieux** quand des croyants de traditions religieuses différentes, partant de leurs traditions respectives, décident de se parler pour collaborer. On peut **affiner l'idée** en précisant qu'il s'agit **de se connaître et de se reconnaître mutuellement**, tout en prenant au sérieux les **différences religieuses**.¹ On peut la **préciser encore** en distinguant le dialogue interreligieux de la **conversation** (*wahtan, dissoo*), même si celle-ci peut y conduire. En effet, tandis que **par respect les conventions sociales**, la conversation reste à la surface de la personnalité religieuse des interlocuteurs, le **dialogue interreligieux** engage cette personnalité dans sa volonté d'élucider les différences, tout en les respectant. Il suppose un **climat de grande confiance**.² Le dialogue interreligieux est à distinguer aussi de la **négociation**. En effet, il est **collaboration entre partenaires** et non affrontement entre rivaux par marchandages et compromis qui pourraient donner lieu à des compromissions au détriment de la vérité du dialogue. Celui-ci nécessite **enracinement** dans sa tradition et **ouverture** à celle de l'interlocuteur, pour être une **recherche partagée** de la **vérité**, de la **beauté**, de la **bonté** et de **l'unité**, dans la **liberté**. C'est l'authentique dialogue interreligieux.

Parler de l'authenticité **du dialogue interreligieux**, c'est poser le problème du **pluralisme religieux** qui se demande si la **diversité des traditions religieuses** est un simple **fait matériel** de multiplicité ou si, au contraire, il s'agit d'un **principe** conducteur de l'histoire. Une telle interrogation est aussi bien chrétienne, musulmane que de religion traditionnelle africaine.

Un **théologien catholique** s'interroge en effet et répond :

« Faut-il dire simplement qu'il (**le pluralisme religieux**) est **permis** par Dieu ? Le mot est sans doute trop faible. Disons qu'il est **voulu** par Dieu, ou du moins, qu'il fait partie du dessein mystérieux de Dieu. Cela n'est pas en contradiction avec la prétention à l'unicité, propre au Christianisme (...). L'**unicité du christianisme** comme religion issue de l'événement central qu'est Jésus-Christ est (...) plutôt de l'ordre de la manifestation, du **sacrement** – en somme, **le signe et la venue à visibilité de ce qui se passe aussi ailleurs** »³.

Ainsi compris, le pluralisme religieux appelle le croyant chrétien à **connaître** la tradition religieuse d'autrui et à la **reconnaître**, dans le cadre d'une saine théologie chrétienne des religions.

L'islam affirme de son côté :

¹ Claude GEFFRÉ, « La théologie des religions ou le salut d'une humanité plurielle », in *Racines politiques*, n°4, novembre 2001, CRAIN, p. 109.

² Jacques LEVRAT, *La force du dialogue*, Marsam, Rabat, Maroc, 2003, p. 32.

³ Claude GEFFRÉ, *Profession Théologien....* p. 139-140.

« Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté. Mais il a voulu vous éprouver par le don qu'il vous a fait. Cherchez à vous surpasser les uns les autres dans les bonnes actions. Votre retour, à tous, se fera vers Dieu ; il vous éclairera, alors, au sujet de vos différends » (*Sourate 5, 48*).

Quant aux **religions traditionnelles africaines**, leur seule existence comme **religions de terroirs** signifie qu'elles reconnaissent les autres traditions religieuses comme ayant droit de cité en humanité, tout comme elles-mêmes.

Mises ainsi en perspectives au sens de comprises dans leurs richesses spécifiques, et assises sur le triptyque du consensus, de la légitimité et de l'amour du vrai ou parole authentique, **les religions** sont une **mise à disposition, en faveur du développement social, de la force et de la constance de la foi en Dieu et en ses frères et sœurs**.

1.3. 3^e ligne de force : une mise à disposition des spécificités des religions en faveur du développement social

Une troisième ligne de force qui se dégage de ce Plaidoyer III est à chercher dans la **finalité du Dialogue interreligieux**. Celle-ci constitue en effet une mise à disposition des **spécificités complémentaires des religions** en faveur du développement social par leur conjugaison dans la **communauté d'origine et de destin de l'humanité**.

C'est cette mise à disposition des spécificités des religions en faveur de la Paix que le Bienheureux Jean Paul II a invoquée en appelant toutes les religions la **rencontre d'Assise**, du 27 octobre 1986. Au nom de leur **unité** qui n'est pas à confondre avec une quelconque uniformité, les représentants de différentes traditions religieuses ont pu se retrouver pour **prier pour la paix, en même temps et au même lieu, mais chacun dans sa tradition religieuse. A nous de faire de même** pour notre commun développement social, de chrétiens, de musulmans et de fidèles des RTA africaines.

Jean Paul II a qualifié cette unité d'**unité radicale** au sens de **réalité antérieure à toutes les différences et divisions des hommes**.

« **A la lumière de ce mystère** (de l'unité du genre humain), les différences de tout genre, et en premier lieu **les différences religieuses**, dans la mesure où elles sont **réductrices du dessein de Dieu**, se révèlent en effet comme appartenant à un autre ordre. **Si l'ordre de l'unité est celui qui remonte à la création** et à la rédemption et s'il est donc, en ce sens, « **divin** », ces **différences** et ces **divergences, même religieuses**, remontent plutôt à un « **fait humain** », et doivent être dépassées dans le progrès vers la réalisation du grandiose dessein d'unité qui préside à la création.

Il y a certes des différences dans lesquelles se reflètent le génie et les « richesses » spirituelles données par Dieu aux nations (cf. *Ad gentes, 11*). Ce n'est pas à elles que je me réfère. J'entends ici faire allusion aux **différences dans lesquelles se manifestent les limites**,

les évolutions et les chutes de l'esprit humain, tenté par l'esprit du mal, dans l'histoire » (Cf. *Lumen gentium*, 16).¹.

Ainsi, ***l'unité du genre humain***, comme base du dialogue interreligieux, détermine la ***finalité*** de celui-ci, à savoir la ***convivialité*** et la ***paix*** entre les hommes, ***en somme notre commun développement social***. Ce commun développement social est confié aux compétences spécifiques et complémentaires de nos traditions religieuses.

Sans exclusive ni confiscation, l'on peut attendre du **Judaïsme** qu'il nous oriente vers la **Transcendance** où l'homme devient plus grand que lui-même. De même, l'on peut attendre du **Christianisme** et de l'**Islam** qu'ils nous orientent vers le **développement intégral** ou développement de tout l'Homme et de tout homme. Quant aux **RTA**, où qu'elles se vivent, l'on peut en attendre qu'elles nous orientent vers le respect et la promotion de **l'Environnement**.

2. 2^E CONCLUSION : MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL ET D'UNE STRUCTURE DE SUIVI-EVALUATION.

Pour que notre plaidoyer ne reste pas lettre morte, il faut que tous les participants à ses assises en partageant les mêmes Termes de Référence (TdR) que des groupes de travail seront chargés d'explorer pour soumettre leurs résultats à un structure de suivi du Plaidoyer sur le terrain.

Ces TdR devraient concerner le **contexte sénégalais** du dialogue interreligieux (**Groupe de travail I**), ses **objectifs** généraux et spécifiques (**Groupe de travail II**), ainsi que ses **stratégies et moyens** (**Groupe de travail III**).

Les Groupes de travail rendront compte régulièrement à la **structure de suivi-évaluation**, qui les convoquera, enregistrera leurs résultats, les évaluera et relancera le travail jusqu'aux prochaines assises.

Ainsi pourrions-nous éviter la stagnation et mettre à profit les différentes conclusions que nous tirerons de nos assises pour une réponse adéquate à notre situation sociale.

M Yousouffa Wade, Président du CNDS

Tél 221/77 568 38 39

Abbé Léon Diouf, Directeur du SEP,

Tél : 221/77 644 41 94

Mail : seplndoffe@gmail.com

¹ « La situation du monde et l'esprit d'Assise. Discours au Cardinaux et à la Curie, du 22 décembre 1986 », *Documentation Catholique*, n° 1933, du 1^{er} février 1987, p. 134a.

„NOTRE SOCIÉTÉ A BESOIN D'ORIENTATION“

Thèses et réflexions de l'œuvre de Hermann Kues
En considérant particulièrement sa signification pour l'Afrique

Octobre 2011

20 thèses centrales

1. La politique doit être basée sur un fondement de valeurs. Une telle politique met en place centrale la dignité de l'homme, la solidarité et la justice. Les cinq principes de la doctrine sociale de l'église (personnalité, responsabilité du bien commun, solidarité, subsidiarité et durabilité) illustrent bien un tel fondement pour une politique motivée par le sens de responsabilité chrétien.
2. Au fond il s'agit de résoudre des problèmes de la société par une balance adéquate entre solidarité et liberté, entre responsabilité individuelle et responsabilité de l'état social.
3. Le marché tout seul ne crée pas de solidarité. Il a besoin de règles contraignantes. Ceci est la condition pour la prospérité de tous.
4. Au-delà de ces règles, le marché et toute la société ont besoin de valeurs qui nous aident à nous orienter. Ce que nous faisons (ou omettons) aujourd'hui n'influe pas seulement sur nos propres conditions de vie, mais sur l'avenir de nos enfants et de leurs enfants. Notre responsabilité est plus vaste qu'elle ne l'a jamais été depuis que l'homme existe.
5. Les grands défis de notre monde globalisé, du changement technologique et démographique pourront être affrontés et vaincus uniquement si toutes les stratégies respectent la dignité de l'individu et ses potentialités d'épanouissement.
6. L'idée directrice de la doctrine sociale de l'église est la priorité du bien commun devant l'intérêt individuel. La démesure de certains est un poison pour le climat de subsidiarité et du sens de la communauté.
7. Le principe de subsidiarité : tout ce que les hommes peuvent décider et mettre en œuvre sur place doit être décidé et mis en œuvre réellement par eux – au nom de la dignité de l'homme. La petite communauté prime sur la grande unité : la famille, le voisinage, les communautés sont indispensables pour la cohésion de la société.
8. Caritas – l'affection de l'autre – sera toujours nécessaire, même dans la société la plus juste imaginable. Il n'y a pas d'ordre étatique qui rendrait superflu le service de la Caritas.

9. Le bonheur, ou ce que l'on a l'habitude d'appeler bonheur, ne consiste pas en premier lieu à recevoir des rentes ou d'autres dotations monétaires, mais plutôt à avoir la possibilité de transformer ses talents en performances et de se réaliser tout en étant responsable de ses propres actes. Nous devons capaciter et encourager les hommes à prendre leur vie en main, de manière responsable et autodéterminé.
10. La solidarité signifie que chacun se rend compte de sa responsabilité envers les autres. Personne ne doit rester sur le carreau. Chacun doit avoir une chance véritable de faire éclore ses talents et de faire le mieux de soi-même.
11. Dans le même temps, il est important de faire l'expérience que les performances personnelles propulsent l'homme en avant. Cette expérience peut déjà commencer au jardin d'enfants et à l'école, quand les éducateurs et les professeurs décèlent et font avancer des talents, quand ils ont le temps d'encadrer chaque enfant et de le promouvoir en tant qu'individu. On peut introduire déjà tôt la compétition. Le message central doit être compris : « Tu peux faire quelque chose de toi-même. »
12. L'économie de marché s'est avéré le seul système garantissant l'approvisionnement avec des biens de qualité à des prix abordables et créant en même temps une valeur ajoutée pour une péréquation sociale entre les plus riches et les plus pauvres. L'idée centrale de l'économie sociale de marché s'intitule ainsi : Promouvoir les forces positives du marché, garantir dans le même temps la protection des personnes socialement plus faibles et créer des conditions cadre pour une juste péréquation. C'est dans ce sens qu'il faut réguler le jeu libre des forces du marché.
13. Les règles ne sont pas faites pour donner la prime position à la personne avec le moins de scrupules. Il faut sanctionner la fraude, la corruption, l'enrichissement illicite, l'escroquerie, l'exploitation et l'espionnage des employés.
14. La justice dans la participation signifie que les participants du marché moins forts ont d'égalles chances sur le marché et que l'économie se déroule en sorte que les profits bénéficient de manière durable aussi aux générations futures. Ces deux tâches n'incombent pas seulement à l'état, mais aussi aux entreprises.
15. L'homme est la mesure de l'action politique. Ceci est valable également pour les entreprises. Le développement économique doit tenir compte du bien-être de l'homme. C'est dans ce sens qu'un l'entreprenariat exige la responsabilité sociale, la confiance, le souci pour les autres.
16. Nous devons faire confiance dans les forces des hommes. Des collaborateurs qui ont l'habitude de s'impliquer dans la discussion, dans l'action, si bien dans le quotidien que dans la politique et dans leur temps libre, ces collaborateurs vont aussi s'engager de manière positive à leur lieu de travail, à condition qu'ils y trouvent les mêmes opportunités et la même transparence.
17. Le travail doit respecter l'être humain et se conformer à notre culture. Les employés ont besoin des possibilités d'action et de décision afin de développer un sens de responsabilité pour leur activité.
18. Nous devons nous poser la question suivante : Quelles conditions cadres sont nécessaires pour les marchés financiers internationaux et que peut-on faire afin que le plus de personnes et d'états possibles peuvent bénéficier des avantages de

la division de travail et des marchés financiers mondiaux ? Comment pourrait-on concevoir les règles qui empêcheraient une évolution dans laquelle les hommes les plus pauvres dans les pays les plus pauvres du monde seraient encore les victimes principales des crises dans les marchés financiers ? Comment peut-on imposer des règles qui rendraient utiles l'efficacité des flux de capital et qui pourraient promouvoir la justice au niveau mondial ?

19. L'accès à la formation est un problème central de la justice sociale, finalement c'est un problème de la dignité humaine. Cependant, la formation inclut également l'auto-formation. Car finalement chaque personne doit faire un effort. En fin de compte, les éducateurs et les professeurs peuvent promouvoir et stimuler la formation. Chaque carrière commence dans la famille, chez les parents. On ne peut pas surestimer l'influence des parents sur les évolutions des enfants.
20. Il y a assez de moyens afin de rendre possible, partout dans le monde, une existence digne de l'homme et la base de vie pour les générations futures. Ce qu'il nous faut, c'est la volonté de les utiliser au bénéfice des pauvres d'aujourd'hui, ce qui veut dire : de redistribuer les moyens. (Annotation : cela veut dire, non pas seulement de l'Europe en direction de l'Afrique, mais par exemple au Sénégal aussi du niveau central au niveau décentralisé).